



HAL
open science

Grand âge et enjeux sécuritaires : perception des risques par les aînés

Claudine Burton-Jeangros, Cornelia Hummel, Leah Kimber, Loïc Riom,
Blaise Dupuis

► To cite this version:

Claudine Burton-Jeangros, Cornelia Hummel, Leah Kimber, Loïc Riom, Blaise Dupuis. Grand âge et enjeux sécuritaires : perception des risques par les aînés. [Rapport de recherche] Université de Genève, Suisse. 2014. hal-03218963

HAL Id: hal-03218963

<https://hal.science/hal-03218963v1>

Submitted on 6 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Grand âge et enjeux sécuritaires: perception des risques par les aînés

BURTON-JEANGROS, Claudine, *et al.*

Abstract

Cette étude qualitative sur le sentiment d'insécurité des personnes âgées a été réalisée sur mandat de la Police cantonale genevoise. Visant à mesurer la perception par les aînés eux-mêmes des risques auxquels ils sont exposés dans leur vie quotidienne, elle poursuit les objectifs suivants : (1) cartographier les risques ressentis par la population âgée, dans ses propres termes, (2) comprendre les stratégies développées par les aînés pour faire face à l'insécurité et (3) mettre en avant leurs besoins en matière de politiques de sécurité. Une cinquantaine d'entretiens semi-directifs a été menée auprès de personnes âgées de plus de 70 ans vivant à domicile. La population étudiée est diversifiée en matière de niveau socioéconomique, d'intégration sociale et d'état de santé. Les résultats soulignent que le sentiment de sécurité prévaut dans l'espace privé. Cependant, les transformations de l'environnement immédiat – par exemple les personnes âgées qui décèdent ou quittent l'immeuble, les nouveaux locataires ou sous-locataires auxquels il faut s'habituer – génèrent un [...]

Reference

BURTON-JEANGROS, Claudine, *et al.* *Grand âge et enjeux sécuritaires: perception des risques par les aînés*. Genève : 2014, 57 p.

Available at:

<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:48382>

Disclaimer: layout of this document may differ from the published version.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

Grand âge et enjeux sécuritaires : perception des risques par les aînés

Claudine BURTON-JEANGROS, Cornelia HUMMEL,
Leah KIMBER, Loïc RIOM et Blaise DUPUIS

Mai 2014

Université de Genève
Fonds de recherche en sociologie (RSOC)
Département de Sociologie
UNI MAIL, 40 bd du Pont d'Arve
CH - 1211 Genève 4

www.unige.ch/ses/socio

Table des matières

Remerciements	5
Résumé	7
1. Introduction	9
2. Eléments de la littérature	11
2.1. Vieillesse, fragilisation et environnement de vie	11
2.2. Le sentiment d'insécurité.....	13
3. Méthodologie	17
3.1. Démarche.....	17
3.2. Recrutement	18
3.3. Analyses	19
3.4. Les caractéristiques des participants.....	19
Caractéristiques sociodémographiques	19
Intégration sociale	21
Aide à domicile	21
Etat de santé.....	22
Expériences personnelles en matière d'insécurité.....	23
4. Résultats	25
4.1. Le sentiment de sécurité à la maison	25
4.2. Les intrusions dans l'espace privé.....	28
Les systèmes d'alarme.....	28
La porte du logement	28
Les téléphones de démarchage.....	30
Les usages d'Internet.....	31
4.3. Le sentiment de sécurité dans le quartier	32
La perception du quartier	32
Les relations de voisinage.....	33
Sur qui peut-on compter ?.....	35
4.4. Espace public et sécurité.....	36
Les déplacements dans l'espace public.....	36
Se protéger, protéger ses biens dans l'espace public	38
Les espaces publics la nuit.....	41
4.5. Vieillesse, insécurité et vulnérabilité.....	43
Les injonctions de l'environnement social autour du sentiment d'insécurité	43
Les frontières géographiques et temporelles de la familiarité	44
5. Conclusions et recommandations	47
Références	53
Annexe I: guide d'entretien	55
Annexe II: lettre de recrutement	57

Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur Eric Sublet (président), Madame Janine Berberat (vice-présidente) et Monsieur Hans-Peter Graf (secrétaire) de la Plate-forme des associations d'aînés de Genève qui ont facilité nos contacts sur le terrain en vue du recrutement de participants à l'étude. Nous remercions également Madame Elisabeth Debenay, présidente de la commission de coordination du canton de Genève qui nous a permis d'entrer en contact avec différents intervenants. Nous sommes en particulier redevables à Madame Chantal Eberlé, conseillère en action communautaire (Champel), à Monsieur José Alvarez, coordinateur de la mairie et du jardin de l'amitié pour la ville de Meyrin ainsi qu'à Madame Betty Bertoncello (président du club d'aînés de Vieusseux-Asters) et Madame Marianne Prelat (présidente du club d'aînés du Lignon), de leur disponibilité et leur soutien. Enfin, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de rencontrer les enquêteurs afin de parler de leur expérience de la sécurité.

Résumé

Cette étude qualitative sur le sentiment d'insécurité des personnes âgées a été réalisée sur mandat de la Police cantonale genevoise. Visant à mesurer la perception par les aînés eux-mêmes des risques auxquels ils sont exposés dans leur vie quotidienne, elle poursuit les objectifs suivants : (1) cartographier les risques ressentis par la population âgée, dans ses propres termes, (2) comprendre les stratégies développées par les aînés pour faire face à l'insécurité et (3) mettre en avant leurs besoins en matière de politiques de sécurité. Une cinquantaine d'entretiens semi-directifs a été menée auprès de personnes âgées de plus de 70 ans vivant à domicile. La population étudiée est diversifiée en matière de niveau socio-économique, d'intégration sociale et d'état de santé.

Les résultats soulignent que le sentiment de sécurité prévaut dans l'espace privé. Cependant, les transformations de l'environnement immédiat – par exemple les personnes âgées qui décèdent ou quittent l'immeuble, les nouveaux locataires ou sous-locataires auxquels il faut s'habituer – génèrent un certain malaise. Les réactions face aux intrusions dans l'espace du domicile, que ce soit les personnes qui sonnent à la porte ou les téléphones de démarchage, sont diverses. Mais globalement les personnes rencontrées ont rendu compte de leur capacité à se protéger des intrusions indésirées, que ce soit en renforçant la sécurité de la porte du logement, ou en filtrant les appels téléphoniques. Par ailleurs l'espace intermédiaire de l'immeuble et du quartier est le plus souvent vécu comme pourvoyeur de moments conviviaux et surtout de ressources en cas de besoin. Les relations de voisinage décrites suggèrent que le tissu social est encore vivace et que les échanges entre voisins sont bien réels. La figure du concierge de l'immeuble a été évoquée à de nombreuses reprises, en termes de relais crucial pour la population âgée.

Concernant l'espace public, les personnes interrogées expliquent longuement comment elles déploient des mesures de protection leur permettant de faire face à leur fragilité croissante en raison de l'âge. Ainsi les difficultés associées à une santé déclinante, les craintes liées aux déplacements et les préoccupations relatives à la criminalité sont souvent entremêlées dans leurs discours. Ayant conscience de leurs propres limites, elles adaptent leurs pratiques en vue de limiter les risques, parmi lesquels la crainte de la chute et de ses conséquences s'avère souvent plus saillante que la crainte d'être victime d'actes malveillants. La nuit cristallise sans conteste le sentiment d'insécurité : c'est le domaine dans lequel se font le plus de renoncements, les sorties après la tombée du jour devenant exceptionnelles. Les entretiens documentent avec beaucoup de finesse la tension existant chez les personnes rencontrées entre, d'une part, la volonté de ne pas devenir des victimes potentielles devant constamment avoir peur et, d'autre part, leur conscience des changements associés au vieillissement, en particulier leur fragilité croissante. En fin de compte, leurs propos

suggèrent que l'insécurité est d'abord la conséquence de la vulnérabilité individuelle, et subsidiairement le résultat d'un environnement social menaçant.

En matière de mesures préventives, les moyens plébiscités sont ceux permettant d'entretenir la familiarité de l'environnement, avec la présence d'un concierge dans l'immeuble et la présence d'une police de proximité qui rassure dans le quartier. Le souhait de relations harmonieuses entre les générations est également exprimé, notamment avec les jeunes qui, parfois, dérangent la tranquillité de l'immeuble ou représentent une menace lors des déplacements. En fin de compte, les constats de cette étude relativisent les représentations communes de l'insécurité des personnes âgées, alimentées par les résultats des études quantitatives sur le sentiment d'insécurité. Les résultats de notre étude qualitative, permettant d'appréhender le vécu des aînés dans ce domaine de leur point de vue, montrent à quel point ceux-ci s'efforcent de maintenir une certaine familiarité avec leur environnement et ainsi de rester acteurs de leur vie.

1. Introduction

Cette étude qualitative sur le sentiment d'insécurité des personnes âgées a été réalisée sur mandat de la Police cantonale genevoise. Elle s'inscrit dans la continuité du rapport « *Enjeux sécuritaires des seniors: criminalité, maltraitance, prévention* » (Unterlerchner, 2013) du Service d'analyse stratégique de la Police cantonale. Ce rapport avait pour but de d'évaluer sur une base quantitative les événements indésirables auxquels sont soumises les personnes âgées et de proposer des mesures de prévention.

La présente étude vise à mesurer la perception par les aînés eux-mêmes des risques auxquels ils sont exposés dans leur vie quotidienne, que ce soit au niveau du domicile, du quartier ou de la ville. Cette enquête qualitative vise (1) à cartographier les risques ressentis par la population âgée, dans ses propres termes, (2) à comprendre les stratégies développées par les aînés pour faire face à l'insécurité et (3) à mettre en avant les besoins ressentis en matière de politiques de sécurité. Pour appréhender ces questions, le mandant de l'étude a souhaité que l'étude porte sur la population âgée de plus de 70 ans vivant à domicile, de préférence en situation d'isolement social. Il s'agissait donc de cibler les personnes âgées encore indépendantes et plus ou moins mobiles. Le questionnement de l'étude porte notamment sur les vols à l'astuce, les escroqueries, les arnaques à domicile et la circulation routière. La question de la maltraitance et des violences domestiques a été délibérément exclue de l'étude, car elle fait l'objet d'une étude au sein de la Cour des comptes. Une étude qualitative a pour vocation de donner accès aux représentations et ressentis de la population étudiée, en permettant de saisir la diversité de ses attitudes et comportements dans leurs nuances. Elle ne cherche donc pas à fournir des mesures quantitatives des phénomènes étudiés mais permet de montrer comment ceux-ci sont appréhendés par les personnes étudiées, dans leurs propres termes et cadres de référence.

Au niveau international, les études quantitatives montrent que le sentiment d'insécurité est plus élevé chez les personnes âgées que dans le reste de la population alors même que le risque de victimation est moins important chez elles que chez les plus jeunes. L'étude qualitative présentée ici permet d'appréhender cette tension entre des 'risques objectifs', tels que mesurés en termes d'événements criminels, et la perception de l'insécurité qui est elle nourrie par l'environnement social, politique et médiatique. Du point de vue méthodologique, il s'agit d'un thème de recherche sensible. En effet, dans un contexte social prompt à dénoncer l'insécurité croissante, il était important pour l'équipe de chercheurs de ne pas contribuer à exacerber un sentiment latent d'insécurité chez les personnes sollicitées pour l'étude ou à générer chez elles des craintes dans des domaines dont elles se préoccupaient peu auparavant.

L'étude a été réalisée entre janvier et mai 2014, par une équipe de chercheurs affiliés au Fonds de recherche en sociologie de l'Université de Genève, composée de Claudine Burton-Jeangros, professeure associée, Cornelia Hummel, maître d'enseignement et de recherche, Leah Kimber, assistante-doctorante, Loïc Riom, étudiant en Master de sociologie, et Blaise Dupuis, adjoint scientifique. Une cinquantaine d'entretiens qualitatifs a été menée auprès de la population cible, les données ont été analysées de manière thématique autour des principaux axes de questionnement retenus dans le guide d'entretien.

Ce rapport situe d'abord l'étude menée par rapport aux connaissances débattues dans la littérature autour du vieillissement et de l'insécurité. Les éléments méthodologiques, y compris les caractéristiques de la population interviewée, sont ensuite décrits. Les résultats issus de l'analyse des entretiens sont présentés en fonction des différents environnements dans lesquels la question de l'insécurité se pose, à savoir le domicile, le quartier et la ville. Cette section se termine sur les considérations des interviewés quant aux injonctions à la sécurité qu'ils perçoivent dans l'environnement social et sur leurs perceptions de l'évolution des frontières géographiques et temporelles de la familiarité. Enfin, la conclusion relève les principaux enseignements issus de cette étude qualitative et formule des recommandations qui sont directement issues des attentes des aînés en matière d'amélioration de la sécurité.

2. Eléments de la littérature

2.1. Vieillesse, fragilisation et environnement de vie

La littérature sur le vieillissement s'accorde sur le fait que l'avancement en âge est à comprendre comme un processus dont les dimensions sont multiples. Trois dimensions nous intéressent particulièrement dans le cadre de notre étude sur le sentiment d'insécurité : la santé, l'identité et le processus de déprise.

Du point de vue de la santé, la vieillesse est une étape de fragilisation. Lalive d'Épinay et Cavalli (2013) définissent la fragilisation comme un processus individuel, progressif et inévitable lié à une altération des ressources physiologiques, cognitives, sensori-motrices, etc. Les conséquences de la fragilisation sont « une vulnérabilité accrue, une perte de résilience, une rupture de l'équilibre entre l'individu et son environnement (homéostasie), termes qui renvoient tous à la même réalité : une difficulté croissante à préserver une relation harmonieuse entre soi et son environnement quotidien » (p. 28). Ce processus, qui concerne tout particulièrement le grand âge, peut se développer de manière « sourde » sans que l'individu en ait conscience, jusqu'à qu'un événement (maladie, accident, modification de l'environnement) mette à jour la fragilité et fasse franchir un palier à l'individu. Pour illustrer ce palier, on peut prendre l'exemple d'une personne dont la vue baisse lentement. Elle s'adaptera progressivement à cette modification de l'acuité visuelle, par exemple en changeant les ampoules de son logement afin d'obtenir plus de lumière ou en rapprochant son fauteuil de la fenêtre pour bénéficier de la lumière du jour. Cette baisse de la vue ne sera pas vécue comme un problème ni comme une source de limitations jusqu'au jour où, à cause d'un imprévu, la personne rentre chez elle à la tombée de la nuit, ne voit pas bien le bord d'un trottoir et chute. A partir de ce jour-là, la fréquentation des espaces publics en fin de journée, et a fortiori la nuit, sera ressentie comme une forme d'insécurité et la personne évitera de sortir (seule) à ces moments-là.

L'avancement en âge met également à l'épreuve l'identité des individus sous l'effet des transformations de l'environnement matériel (évolutions technologiques, évolutions sociales – modes de vie, normes et valeurs, médias, etc.) et de l'environnement humain (recompositions familiales, disparition progressive des pairs d'âge). Les personnes très âgées ont souvent le sentiment d'un désajustement avec le monde qui les entoure (Vincent Caradec, 2014, donne l'exemple du passage à l'Euro qui a représenté pour bon nombre d'aînés européens une transformation majeure de leur quotidien), voire d'étrangeté au monde que reflètent des expressions telles que « le monde va plus vite que moi » ou « je n'ai plus ma place ». Afin de contrer cette étrangeté croissante du monde, les personnes vieillissantes mettent en œuvre diverses stratégies d'adaptation à leur environnement afin

de « rester dans le coup » : certains s'initient aux nouvelles technologies, d'autres investissent dans des pratiques de loisirs où les générations se côtoient, d'autres encore s'engagent dans le bénévolat. Il s'agit ici de se familiariser avec un monde qui est devenu non-familier. Lorsque les stratégies du « faire face » sont ou deviennent impossibles, un report s'opère vers des pratiques de loisirs et de sociabilité entre pairs (par exemple dans le cadre de clubs d'aînés), où l'on est entre-soi, « du même monde ». Le troisième type de stratégie est un renoncement à l'impératif de « rester dans le coup » et prend la forme d'un repli progressif sur le proche, le familial et le sécurisant : le domicile. Ce dernier est alors tant un repaire qu'un repère (formule de Veysset-Puijalon, in Caradec 2014) : un repaire qui protège du monde, et un repère identitaire (spatial et temporel). Dans une étude portant sur les relations de voisinage au grand âge, Membrado et Mantovani (2014) soulignent que ces relations ne sont pas tant à comprendre dans leur fonction d'aide ou d'entraide (complémentaire ou supplétive à la famille) que dans leur fonction sécurisante. Les auteurs prennent l'exemple de l'attention portée par les voisins à l'ouverture quotidienne des volets et à la démarche de visite à la personne âgée en cas de non-ouverture des volets. Cette fonction de veille en « première ligne » est particulièrement investie dans la figure du gardien d'immeuble ou du concierge, sorte de « super voisin » disponible, attentif et présent au quotidien. Plus que des liens de solidarité et d'entraide, les relations de voisinage sont qualifiées de liens faibles¹ « tissés avec les individus que l'on croise fréquemment et que l'on reconnaît puisqu'ils habitent à proximité [consolidant] la conscience d'être chez soi et en sécurité » (Morin et Rochefort, in Membrado 2014, p. 309).

Les réaménagements opérés par les personnes vieillissantes face au processus de fragilisation et au sentiment de désajustement et d'étrangeté constituent ce que les sociologues de la vieillesse nomment la déprise. Ce concept relativement souple permet de saisir les négociations effectuées par les individus sur leurs activités et leurs relations, avec la transformation de certaines et l'abandon d'autres. On peut prendre l'exemple de l'activité de jardinage qui, une fois impossible pour des raisons physiologiques à l'échelle d'un jardin potager, sera remplacée par la culture de fleurs en pots sur un balcon. Il en va de même pour les activités impliquant des sorties culturelles : lorsque la sortie au théâtre devient impossible, la personne abandonnera certes la dimension « sortie » (s'habiller, se rendre au théâtre, apprécier une œuvre collectivement) mais conservera la dimension culturelle en regardant des pièces de théâtre à la télévision. Un des principaux domaines de réaménagement des modes de vie est constitué par les pratiques et déplacements dans l'espace public. Dans une étude portant sur la mobilité de personnes âgées résidant en banlieue, Lord et al. (2009) montrent qu'avec l'avancement en âge, les déplacements

¹ La notion sociologique de « lien faible » qualifie des relations interpersonnelles qui engagent peu l'individu sur des dimensions telles que les émotions, l'intimité ou la réciprocité. Les liens forts attachent l'individu à ceux qu'il considère comme ses proches, et les liens faibles l'attachent à ses connaissances.

deviennent de plus en plus domocentrés, même si le nombre de déplacements et le nombre de lieux fréquentés dans le même périmètre peuvent augmenter suite à un report (les magasins situés au centre-ville que l'on fréquentait auparavant sont remplacés par des commerces de proximité). Dans un chapitre portant le beau titre « l'espace en peau de chagrin », Lalive d'Épinay et Cavalli (2013) rendent compte des transformations et restrictions croissantes de la fréquentation des espaces publics et de son corollaire : passer plus de temps chez soi. Lorsque la fragilité cède lentement la place à la dépendance, la vie quotidienne est confinée à l'espace domestique – et même là « haut devient trop haut, bas, trop bas et loin, trop loin ! » (parole rapportée d'une nonagénaire, p. 61).

2.2. Le sentiment d'insécurité

Alors que la littérature portant sur le sentiment d'insécurité chez les personnes âgées reste relativement limitée, les auteurs abordant cette question soulignent le décalage observé dans les enquêtes quantitatives entre l'augmentation du sentiment d'insécurité avec l'âge et la plus faible probabilité des plus âgés d'être victimes d'actes malveillants (Hayman 2011 ; Powell & Wahidin 2008 ; Le Goff 2011). Cet apparent paradoxe nécessite de clarifier les notions utilisées dans ce domaine de recherche et surtout de comprendre les articulations entre ressentis, pratiques et exposition aux risques.

Le sentiment d'insécurité peut être décomposé entre (1) la peur du crime ou la peur personnelle qui est associée au risque d'être soi-même victime d'actes malveillants et (2) la peur sociale qui correspond à des jugements de valeur sur l'état de la société, et renvoyant donc au registre de la morale (Furstenberg 1971, in Roché 1998). La peur sociale est particulièrement sensible aux discours politiques et médiatiques, et par conséquent fluctuante en fonction d'événements jugés emblématiques de l'insécurité ou présentés en tant que tels (Le Goff 2011). On peut encore distinguer la 'peur altruiste' qui fait référence au souci ressenti pour les proches qui comptent (Roché 1998), cette notion est particulièrement orientée vers les catégories jugées vulnérables, telles que les enfants et les personnes âgées, pour lesquelles tout acte criminel suscite l'indignation sociale (Warr 2000).

Les enquêtes quantitatives mesurant le sentiment d'insécurité suggèrent que les personnes âgées sont plus inquiètes que les autres (Ferraro 1995, Le Goff 2011, Cossman et Rader 2011, Hayman 2011, Powell & Wahidin 2007). Ceci est également observé dans le canton de Genève (Police cantonale de Genève 2011, Unterlerchner 2013). Cette prévalence refléterait la vulnérabilité de ceux qui disposent de peu de ressources pour faire face aux événements indésirables : « On peut s'attendre à ce que les personnes qui ne sentent pas capables de se protéger elles-mêmes, parce qu'elles ne peuvent pas courir vite, ne disposent pas de la prouesse physique nécessaire pour repousser des attaquants, n'ont pas les moyens de protéger leur domicile ou encore parce que cela leur prendrait plus longtemps que la

moyenne pour récupérer d'atteintes matérielles ou physiques, présentent un sentiment d'insécurité plus élevé que les autres » (Hale 1996, in Cossman & Rader 2011, p. 143).

Les craintes exprimées sont généralement évaluées par rapport aux risques mesurés en termes de taux de délinquance dans la société en général ou de victimation évaluée sous forme de l'exposition personnelle à des actes malveillants (Roché 1998). Sur ce plan les enquêtes quantitatives soulignent que les plus âgés sont moins souvent victimes d'actes criminels que les plus jeunes (Le Goff 2011, Ferraro 1995). Les données françaises suggèrent que les atteintes à la personne et les agressions physiques sont rares, les vols par ruse sous une fausse identité sont par contre plus fréquents que dans les autres catégories de la population (Le Goff 2011). Les données du canton de Genève confirment ces constats français (Unterlerchner 2013). Les personnes âgées semblent donc exposées avant tout à une violence de faible intensité, dont notamment des agressions verbales (auxquelles elles sont particulièrement sensibles). L'exposition au désordre social représenté par la présence dans l'espace de vie de personnes en état d'ébriété ou de consommateurs de drogues pourrait également contribuer aux craintes exprimées par les personnes âgées (Hayman 2011).

Le décalage observé de manière récurrente entre la peur et l'expérience concrète d'événements indésirables est interprété de diverses manières. Certains y trouvent matière à dénoncer l'alimentation du sentiment d'insécurité à travers les discours politiques et médiatiques. En produisant des catégories de délinquants et de victimes facilement identifiables, ces discours cherchent à rendre visibles les efforts de l'état à assurer l'ordre social (Hollway & Jefferson 1997). D'autres soulèvent des questions d'ordre méthodologique quant à la mesure des différentes notions relatives aux sentiments d'insécurité (Ferraro 1995). La peur étant souvent évaluée à l'aide d'un seul indicateur, on peut se demander si les répondants pensent à leur peur personnelle, à la peur sociale ou à la peur pour les autres au moment de répondre à l'enquête. D'autre part, l'insécurité recouvre de très nombreux domaines : les personnes interviewées peuvent donc évaluer leur sentiment d'insécurité en pensant à des situations très hétérogènes (cambriolage, agressions, vols, vandalisme, etc). D'autres auteurs encore évoquent des biais possibles dans l'expression de la peur, en effet le corps social autorise, voire encourage, certains à exprimer leurs craintes : « comme les femmes, [les personnes âgées] sont légitimes à dire leur inquiétude parce qu'elles savent qu'elles sont perçues par tout un chacun comme vulnérables » (Roché 1998, p. 295). Enfin, l'évaluation du sentiment de peur devrait prendre en compte l'exposition concrète aux risques qui, de fait, varie entre groupes d'âge et est notamment moindre chez les personnes âgées qui modifient leurs habitudes de vie pour prendre en compte ce qu'elles ressentent ou ce qui leur est présenté comme un danger. D'ailleurs, le sentiment d'insécurité s'avère souvent hypothétique puisque les personnes adaptent leurs comportements face aux risques perçus (Hollway et Jefferson 1997). En même temps, il n'est pas facile d'évaluer si les

pratiques de protection adoptées permettent de se rassurer ou pas. En effet, les enquêtes transversales mettent en relation des comportements avec une évaluation du sentiment d'insécurité sans permettre de montrer comment les changements d'habitudes et/ou l'évolution du sentiment d'insécurité s'influencent réciproquement (Roché 1998).

Au-delà de ces constats généraux répliqués depuis quelques décennies maintenant, les études spécifiques au sentiment d'insécurité chez les personnes âgées restent rares. La criminologie a relativement peu problématisé la question du vieillissement et différents angles morts de la recherche persistent (Hayman 2011). Par exemple, l'importance des actes malveillants au sein de la sphère privée est sous-estimée, ainsi des données canadiennes suggèrent qu'un tiers des incidents violents sont commis par des proches (les conjoints et les enfants) (Hayman 2011). L'intégration à la communauté qui diminue au fil des années est un autre facteur associé au sentiment d'insécurité. Cet isolement contribue d'ailleurs aux risques d'abus par les proches puisque ces abus restent invisibles. L'état de santé est également un paramètre associé au sentiment d'insécurité. La vulnérabilité associée à une santé déclinante renforce le sentiment de ne pas pouvoir se protéger en cas d'agressions ou d'actes malveillants (Cossman et Rader 2011). Il est jugé probable que l'évaluation du sentiment d'insécurité par les personnes âgées prend en compte cette vulnérabilité lorsqu'elles anticipent des difficultés à faire face aux conséquences à la fois physiques et émotionnelles d'actes malveillants (Powell & Wahidin 2007, Roché 1998).

Tous ces éléments soulignent combien l'étude du sentiment d'insécurité est complexe, en particulier chez les personnes âgées. À la croissance générale de la sensibilité aux risques et à l'insécurité dans l'ensemble de la société s'ajoute le fait que les aînés constituent une catégorie de victimes facilement identifiable. Confrontés à leur vulnérabilité croissante, ceux-ci semblent toutefois ajuster un certain nombre de leurs comportements en vue de réduire leur exposition personnelle aux risques (Le Goff 2011). Ils restent néanmoins exposés aux discours promouvant la peur sociale, notamment à travers les médias qui, en raison du repli avec l'âge sur l'espace privé, deviennent leur principal mode d'accès au monde (Hayman 2011).

3. Méthodologie

3.1. Démarche

Nous avons mené une étude qualitative par entretiens semi-directifs auprès d'une population-cible ayant les caractéristiques suivantes : personnes âgées de plus de 70 ans, résidant dans le canton de Genève, vivant si possible seules et n'ayant de préférence que peu de contacts sociaux. Ces deux derniers critères répondent à la demande du mandant de mener l'étude auprès d'une population âgée plutôt isolée socialement. Le terrain s'est déroulé du 23 janvier au 1^{er} avril 2014. Les analyses portent sur 51 entretiens réalisés auprès de 36 femmes et 15 hommes.

Les entretiens ont été menés sur la base d'un guide d'entretien² en quatre parties. La première partie introduit l'entretien avec des questions d'ordre général sur le quotidien des personnes âgées et sur leur état de santé. L'une de ces questions consiste à demander à l'interviewé de décrire la journée de la veille, cette question permettant à la fois de situer la personne, ses activités et d'instaurer un climat de confiance entre l'enquêteur et la personne interviewée. Dans la deuxième partie, les questions font référence à la sécurité dans l'espace public : les personnes se sentent-elles en sécurité dans leur quartier, ou dans leur commune ? Rencontrent-elles des difficultés liées à leurs déplacements ? Ont-elles des craintes dans l'espace public ? Cette partie comporte aussi des questions relatives aux paiements et aux retraits d'argent : comment les personnes font-elles les retraits, les paiements dans les magasins et les paiements de factures ? Ont-elles des craintes vis-à-vis de vols ou d'agressions ? La troisième partie se concentre sur l'espace privé et le sentiment de sécurité dans l'immeuble/le logement, la relation au voisinage et l'existence (ou non) de personnes à qui faire appel pour un « dépannage ». Des questions précises portent sur les réactions en cas de sonnerie inattendue à la porte et sur la gestion du démarchage téléphonique. Les aspects liés à l'usage d'Internet sont discutés lorsque la personne le mentionne spontanément. Dans la quatrième partie, les personnes sont invitées à faire des suggestions en matière de politiques publiques pour améliorer leur sentiment de sécurité dans leur ville.

Le guide d'entretien se termine avec une section portant sur les données sociodémographiques telles que l'âge, le nombre d'enfants, le lieu de naissance, le dernier emploi (si les femmes étaient femmes au foyer, la profession de leur conjoint), le recours ou non à une aide systématique, le type de logement (maison ou appartement).

² Voir annexe I.

3.2. Recrutement

Le recrutement a débuté en janvier 2014. Dans un premier temps, les réseaux personnels des chercheurs ont été sollicités en garantissant les critères de recrutement (âge et isolement). Les premiers contacts personnels ont permis d'identifier d'autres répondants et par cette stratégie, dite *boule-de-neige*, 20 entretiens ont été conduits.

Dans un deuxième temps, le recrutement a été mené à travers différents relais associatifs et institutionnels, par le biais de divers partenaires, dont en particulier Madame Chantal Eberlé, conseillère en action communautaire (Champel), Monsieur José Alvarez, coordinateur de la mairie et du jardin de l'amitié pour la ville de Meyrin, ainsi que deux présidentes de clubs d'aînés Madame Betty Bertoncetto (Vieusseux-Asters) et Madame Marianne Prelat (Le Lignon).

La prise de contact avec les personnes-cibles a été effectuée par l'envoi d'une lettre officielle signée par la cheffe de la Police cantonale genevoise et l'une des responsables de l'étude au sein de l'Université de Genève³. Les enquêteurs ont téléphoné aux personnes sollicitées quelques jours après l'envoi de la lettre afin de prendre rendez-vous pour un entretien si la personne donnait son accord pour participer à l'étude. Les 83 contacts accumulés pendant les 3 mois de terrain se répartissent comme suit : 52 entretiens réalisés⁴, 23 non-réponses (impossibilité de joindre la personne par téléphone, messages laissés sur le répondeur sans que la personne ne reprenne contact, etc.) et 8 refus par téléphone (les raisons invoquées sont : manque de motivation pour répondre à la Police ou pour participer à une enquête, problèmes médicaux).

Les entretiens ont tous été enregistrés. La confidentialité et l'anonymat ont été garantis aux participants. Le consentement de participation à l'étude a été recueilli en début d'entretien alors que l'enregistreur audio était déjà allumé (« consentement enregistré »). Les entretiens ont duré entre 11 et 69 minutes, la moyenne étant de 35 minutes. La majorité des entretiens se sont déroulés au domicile des personnes. Neuf entretiens ont été réalisés à l'Auberge communale de Meyrin, lors d'une sortie pour les aînés ; un entretien au club des aînés de Champel, un au club des aînés de Vieusseux, un au club des aînés des Asters, et deux au Jardin de l'amitié à Meyrin. Pour remercier les participants de leur disponibilité, chacun a reçu à l'issue de l'entretien : un bon Migros d'une valeur de 10.-, 5 timbres-poste et un stylo.

³ Voir annexe II.

⁴ Un entretien n'a pas été pris en compte dans l'analyse, car il s'est avéré que la personne avait moins de 70 ans.

3.3. Analyses

Les entretiens ont fait l'objet d'une « transcription analytique » : cette technique, permettant un gain de temps sur l'analyse, combine la transcription *in extenso* de certaines parties jugées importantes (la parole de l'interviewé) et la transcription descriptive et analytique (la parole de l'interviewé est paraphrasée par le chercheur). À cette occasion, un pseudonyme a été attribué à chaque interviewé. Pour l'analyse, un logiciel de codage spécifique pour la recherche qualitative (TAMS Analyzer) a été utilisé. Le codage a permis d'identifier les passages relatifs aux thèmes analysés, afin de pouvoir comparer les entretiens sur les différentes thématiques traitées. Dans la présentation des résultats, l'âge et le code postal du domicile sont mentionnés à chaque fois que les propos d'un répondant sont rapportés.

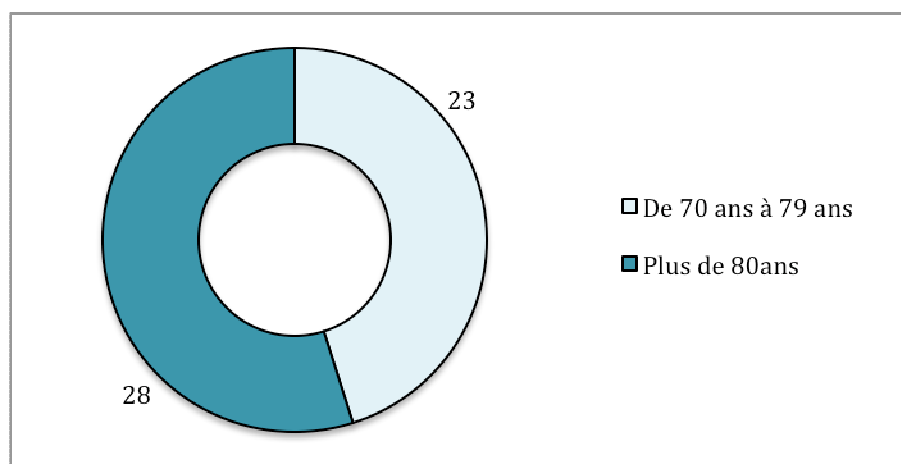
3.4. Les caractéristiques des participants

Caractéristiques sociodémographiques

L'échantillon est constitué de 36 femmes et de 15 hommes, soit près d'un tiers d'hommes. Cette distribution est due tant à la surreprésentation démographique des femmes aux âges avancés qu'à la plus grande propension de celles-ci à participer à une étude qualitative.

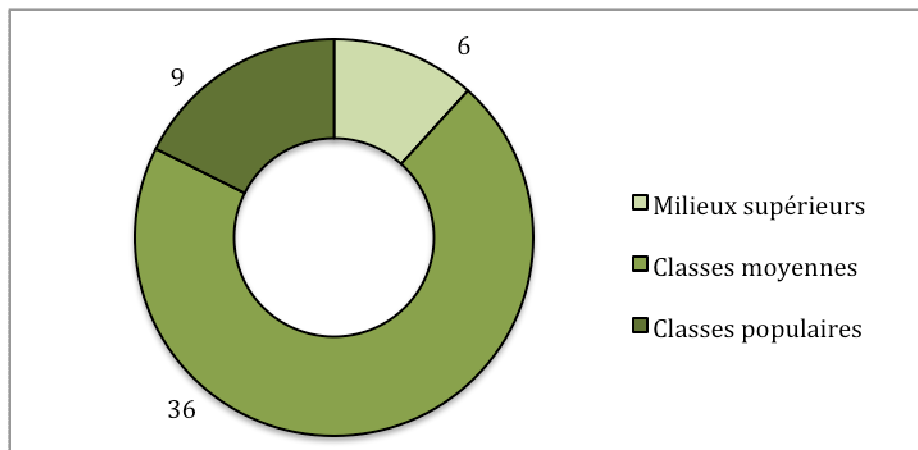
Vingt-trois personnes ont entre 70 et 79 ans, 28 personnes ont 80 ans et plus. L'aînée de l'échantillon a 92 ans.

Figure 1 : Age des répondants



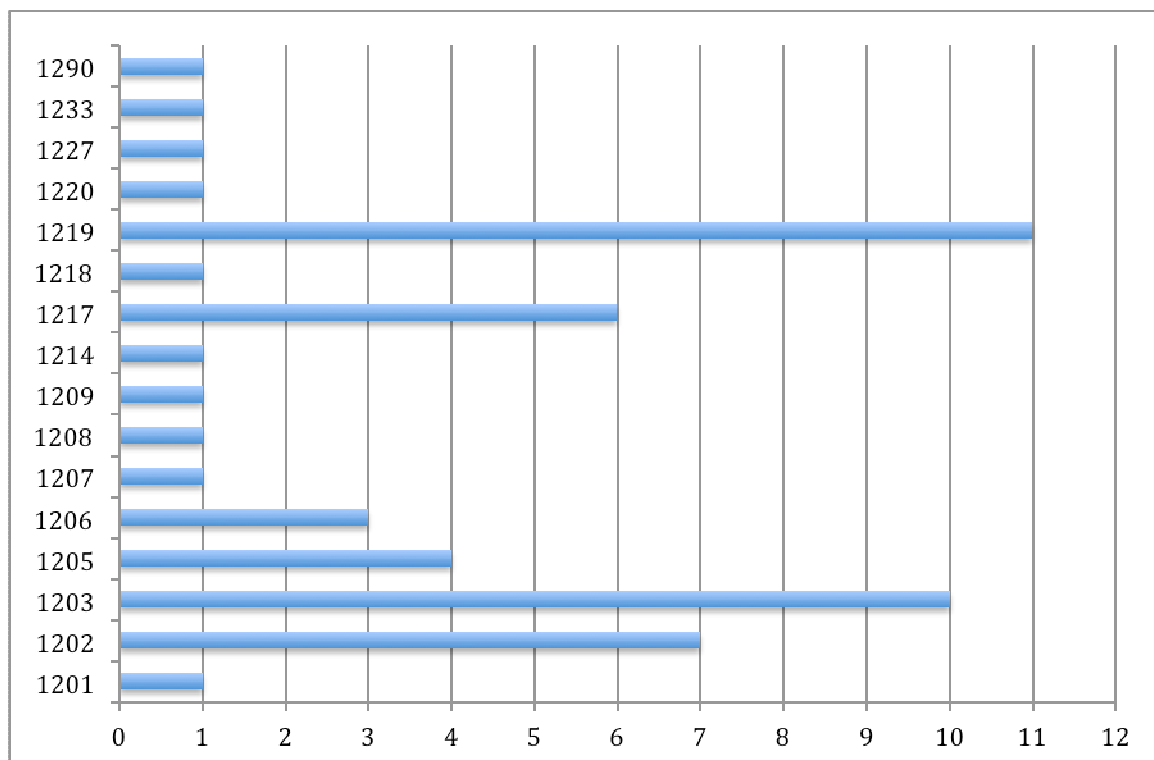
L'échantillon est hétérogène du point de vue de l'origine sociale. Nous avons interrogé tant des ouvriers retraités, des secrétaires retraitées que des directeurs retraités. Les éléments récoltés n'ont pas permis une distinction fine entre classes sociales et les répondants ont été répartis en trois grandes catégories 'milieux supérieurs' (n=6), 'classes moyennes' (n=36) et 'classes populaires' (n=9).

Figure 2 : Milieux socio-économiques des répondants



Les personnes interviewées résident tant en ville (n=28) que dans le reste du canton de Genève (n=23). En ville de Genève, les entretiens se répartissent comme suit : un aux Pâquis (1201), sept dans le secteur Grand-Pré-Vermont (1202), dix dans le quartier de Saint-Jean (1203), quatre dans le quartier de Plainpalais (1205), trois à Champel (1206), deux aux Eaux-Vives (1207 et 1208) et un au Petit-Saconnex (1209). Les entretiens menés avec des habitants dans le reste du canton sont : un à Vernier (1214), six au Lignon (1217), un au Grand-Saconnex (1218), onze à Meyrin (1219), un aux Avanchets (1220), un à Carouge (1227), un à Bernex (1233) et un à Versoix (1290).

Figure 3 : Lieux d'habitation des répondants



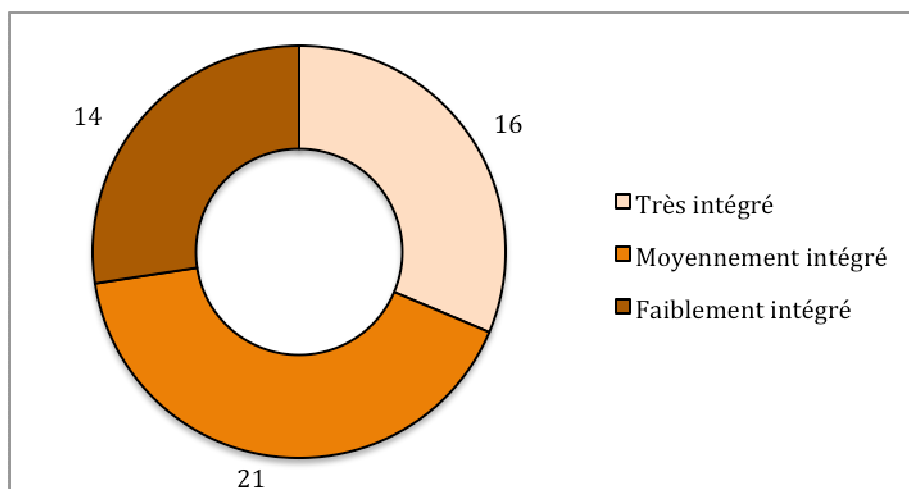
Quarante-huit participants habitent en appartement, dont deux vivent dans un immeuble avec encadrement social (D2). Trois vivent dans une maison.

Intégration sociale

La plupart des participants vivent seuls (n=41). Les autres (n=9) vivent avec leur conjoint, à l'exception d'une personne qui vit avec son petit-fils et son amie. La plupart ont des enfants (n=40).

Le niveau d'intégration sociale a été évalué sur la base des éléments suivants : vivre seul ou non, avoir des enfants ou non, intensité des activités sociales. Les répondants ont été classés en trois catégories : les personnes très intégrées vivent en couple et ont une vie sociale développée (ils sont membres d'associations, vont à des spectacles, rencontrent des amis, ont des contacts réguliers avec des membres de la famille) (n=16) ; les personnes moyennement intégrées sont celles qui vivent en couple, mais qui n'ont pas d'activités sociales, ou qui vivent seules et qui ont des activités sociales et/ou des membres de la famille qui habitent à proximité (n=21) ; les personnes faiblement intégrées sont celles qui vivent seules et qui n'ont que très peu de contacts sociaux, peu d'amis, peu de membres de la famille et qui ne sortent que rarement (n=14).

Figure 4 : Intégration sociale des répondants



Aide à domicile

Près de la moitié des interviewés (n=29) ne reçoivent pas d'aide ménagère à la maison, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'aide régulière telle que celle fournie par une femme de ménage engagée sur une base privée. Dix reçoivent une aide ménagère toutes les deux semaines ou moins souvent et dix bénéficient d'une aide ménagère au moins une fois par semaine. Deux interviewés sont des cas atypiques, un reçoit une aide une fois par mois et un autre une aide trois fois par semaine.

Tout comme pour les aides ménagères, la plupart des participants (n=43) ne reçoivent pas de soins à domicile. Nous entendons par *soins à domicile* des aides professionnelles, telles que celles fournies par des infirmiers et infirmières de l'Institution Genevoise d'Aide à Domicile (IMAD). Parmi ceux qui bénéficient de ces prestations (n=8), une personne reçoit des soins une fois toutes les deux semaines, deux personnes reçoivent des soins une fois par semaine, deux personnes deux fois par semaine. Les autres reçoivent des soins tous les jours (n=1) ou plusieurs fois par jour (n=2)

Trois personnes reçoivent des repas à la maison. Deux se font livrer ces repas par l'IMAD, alors qu'un répondant a engagé une personne sur une base privée.

Etat de santé

Les aides ménagères, les repas préparés ainsi que les soins à domicile reflètent le niveau de santé des personnes que nous avons rencontrées. Au-delà de ces indications, les participants ont été répartis en quatre catégories d'état de santé. Ce découpage s'appuie sur des éléments objectifs (prise de médicaments, usage d'un déambulateur) et subjectifs (sentiments d'être en bonne santé ou pas).

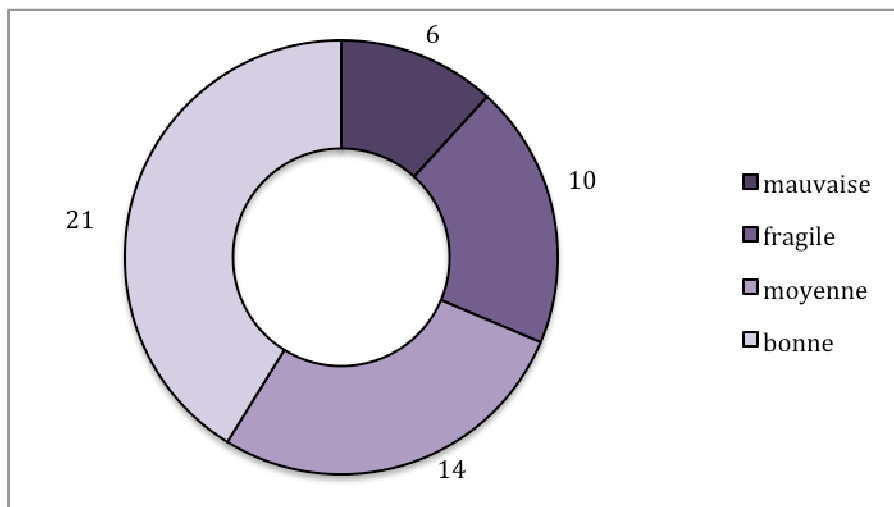
Une mauvaise santé (n=6) est caractérisée par une grande difficulté dans les déplacements (besoin d'un déambulateur, déplacements rares), une prise systématique et lourde de médicaments ainsi que le sentiment d'être diminué dans sa santé.

Une santé fragile (n=10) est caractérisée par des difficultés de déplacement (usage d'un déambulateur), ou par une aide professionnelle régulière, ou encore par des événements de santé tels qu'un AVC, ou des maladies telles que le diabète. Ici, la santé psychique est plutôt bonne.

Une santé moyenne (n=14) qualifie les personnes qui peuvent se déplacer sans trop de difficultés, mais qui sont conscientes d'être réduites dans leur autonomie. Ce sont des personnes qui disent aller moyennement bien, compte tenu de leurs douleurs dans les jambes, dans les pieds etc.

Une bonne santé (n=21) est attribuée aux personnes qui disent n'avoir aucun problème, alors qu'elles sont conscientes des limites liées à l'âge (elles ne peuvent plus courir comme avant, ni faire de la randonnée ou du ski).

Figure 5 : Etat de santé des répondants



Expériences personnelles en matière d'insécurité

Une majorité des personnes interrogées pour l'étude ont été personnellement victimes d'expériences désagréables. Au cours des entretiens, 39 interviewés ont spontanément⁵ rapporté des expériences liées à l'insécurité (les 12 autres ne se sont pas prononcées). Trente-deux répondants ont précisé avoir été victime d'actes criminels ou avoir connu une situation « malheureuse » (par exemple une chute au domicile et l'impossibilité de se relever par soi-même). Les expériences rapportées se déclinent de la manière suivante: cambriolage en l'absence de la personne à son domicile (11 cas), cambriolage alors que la personne était chez elle (2 cas), agressions (5 cas), pickpocket (15 cas), arnaque au téléphone (1 cas), arnaque à la porte (1 cas)⁶.

En définitive, cette description détaillée souligne la diversité géographique et socio-économique des personnes ayant participé à l'étude. Sur le plan de l'intégration sociale et de l'état de santé, la population étudiée est encore relativement indépendante, mais les effets de l'âge se font sentir pour un certain nombre des personnes rencontrées. L'objectif initial d'interroger une population en voie de fragilisation a donc été partiellement atteint. Toutefois, il est clair que les différents modes de recrutement utilisés et la durée limitée du mandat ont par ailleurs restreint les possibilités d'identifier la population vivant à domicile la plus fragile, une population d'ailleurs moins susceptible d'accepter de participer à une étude.

⁵ Rappelons que les enquêteurs n'ont pas explicitement demandé aux personnes rencontrées de parler de leur expérience de l'insécurité afin d'éviter des questions suggérant directement les domaines qu'il faudrait aborder en termes de risques.

⁶ Trois personnes ont rendu compte de plus d'une expérience.

4. Résultats

Nous avons choisi de présenter les résultats au plus près des données, en donnant fréquemment la parole aux personnes rencontrées. Ceci permet de montrer comment elles appréhendent respectivement la sécurité et l'insécurité dans leur vie quotidienne. Les résultats rapportés dans ce chapitre répondent aux deux premiers objectifs de l'étude, à savoir cartographier les risques ressentis par la population âgée et comprendre les stratégies qu'elles mettent en oeuvre pour y faire face. Les solutions proposées pour réduire le sentiment d'insécurité, telles que formulées par les aînés dans la continuité de leurs principales préoccupations, seront abordées dans la conclusion du rapport.

4.1. Le sentiment de sécurité à la maison

Un nombre important des personnes interviewées déclarent se sentir en sécurité chez elles. C'est notamment le cas de Madame Muller (79 ans, 1242) : « *Je me sens vraiment bien (chez moi). Je me plais chez moi. Je suis en sécurité* » ; et de Monsieur Balmat (75 ans, 1219) : « *On est super en sécurité !* » Plusieurs ont spontanément dit ne pas avoir peur. Ce sentiment de sécurité est associé par certaines personnes à leur familiarité avec l'endroit où elles habitent. Ainsi, la durée est soulignée comme par Madame Alessandri (76 ans, 1203) qui dit qu'elle habite là depuis 49 ans ou par Madame Amel (87 ans, 1209) : « *Ici, oui, je me sens en sécurité, quoique je suis la plus aînée, je suis l'aînée de la maison* ». Cette manière d'affirmer se sentir en sécurité à la maison pourrait correspondre à une stratégie permettant de rester chez soi. En effet, à partir d'un certain âge, l'entourage et les professionnels sont probablement à l'affût d'indicateurs de malaise justifiant la proposition de déplacer la personne âgée. Ceci est suggéré par quelques interviewés qui ont mentionné ne pas vouloir changer de lieu d'habitation, comme Madame Grinberg (90 ans, 1206) qui affirme : « *Je ne voudrais pas aller ailleurs* ».

Les personnes interrogées parlent de leur sentiment de sécurité à différentes échelles. Dans certains cas, c'est l'appartement qui est perçu comme un lieu de sécurité ; dans d'autres, c'est l'immeuble plus globalement qui est considéré comme 'sûr' : « *Je vais au sous-sol faire la lessive moi-même, donc je vais sans craintes quoi, je suis tranquille* » (Monsieur Biaggio 71 ans, 1219) ; « *En tout cas, dans l'immeuble, j'ai jamais eu peur* » (Madame Mercier 90 ans, 1203). Pour de nombreuses personnes, le renforcement de la frontière avec l'extérieur est un facteur de sécurité. Plusieurs apprécient la sécurité apportée par la mise en place d'un code à l'entrée de leur immeuble, mais il a aussi été mentionné que ce système de sécurité n'est pas une garantie contre l'entrée de personnes étrangères dans l'immeuble : « *Oui, on a un code. Mais ça fait des années que c'est toujours le même. Ils devraient le changer, parce que moi j'habite dans un immeuble où ça déménage sans arrêt. Donc les anciens, ils ont les*

codes et comme ils ont des copains eux ont le code, alors ils peuvent venir aussi quand ils veulent » (Madame Stähli 85 ans, 1203) ; « Ce n'est pas utilisé jour et nuit et je fais très attention, vous savez [...]. Par exemple, quand je monte chez moi. Il y a le code à faire et on a 5 escaliers. Je regarde. Je ne laisse pas la porte (ouverte), j'entends, je ne laisse pas quelqu'un me suivre. Mais les autres ne font peut-être pas ça » (Madame Alder 78 ans, 1206).

La présence de personnes indésirables dans l'immeuble est assez souvent abordée durant les entretiens. Plus globalement ce sont des catégories sociales qui dérangent – ou avec lesquelles la distance sociale est grande – qui sont mentionnées, dont notamment : les jeunes, les consommateurs de drogues, les étrangers, les sous-locataires. Plusieurs personnes se plaignent des jeunes qui se regroupent dans les entrées d'immeuble (pour boire et fumer le soir quand il fait froid, avec les déprédations qui peuvent s'ensuivre – urine, vomissures, cigarettes dans les boîtes aux lettres). Madame Duvanel (72 ans, 1219) explique son inconfort face aux jeunes se regroupant dans le hall de son d'immeuble : *« Des fois, quand on rentre dans l'allée, ça sent [elle renifle] les herbes-là, je sais pas lesquelles. Je les connais pas tellement, mais l'odeur merci ! [...] Je suis pas une femme peureuse, mais disons... quand vous passez dans le couloir et disons et puis ils sont là vers les boîtes aux lettres, vous savez, les jeunes,. Et puis, ils sont toujours trois ou quatre, ou cinq ou six et puis vous sentez le..., tout ça. Moi je trace et puis j'y vais ! »* La question du bruit et des déchets dans l'immeuble est aussi évoquée : *« Il y a beaucoup de problèmes de voisinage, notamment au niveau du bruit, causé par certaine personne qui sont pas bien »* (Madame Dubey 71 ans, 1219).

Les problèmes des sous-locations et des changements fréquents de locataires sont mentionnés par plusieurs interviewés. Monsieur Bujard (80 ans, 1219) dit à ce propos : *« Le problème c'est qui y a pas mal des appartements qui sont sous-loués, pis on rencontre des gens qu'on ne connaît pas. Pis ça change beaucoup. Ça change énormément »*. Madame Stähli (85 ans, 1203) renchérit : *« Les sous-locations... On ne sait pas. On ne sait même pas dans quel appartement, on ne sait pas. Il y a des sous-locations et il y en a qui prennent des gens chez eux comme ça ils payent et puis ils gagnent de l'argent comme ça. Et ils ont des petits appartements ! J'en connais, il a 3 pièces. Il y a qu'une chambre à coucher, bah il la loue. Et puis lui dort au salon. Voyez! C'est fou ! »* Le problème de la sous-location se confond avec celui de la population étrangère lorsque Madame Bernasconi (85 ans, 1219) dit : *« Et puis ceux qui sont en face, c'est aussi un qui a marié une noire. Un temps, ils faisaient encore plus de bruit que ceux qui habitaient en-dessus de chez moi. Mais je ne les ai pas vus. Est-ce qu'ils ont sous-loué à quelqu'un d'autre ? Vous voyez... Déjà, c'est ce que je dis à la régie. La première chose à faire, c'est d'interdire la sous-location ! Ou la personne habite l'appartement, ou elle ne l'habite pas »*. Elle enchaîne sur une appréciation générale du quartier : *« Je ne devrais pas être raciste, mais je le suis quand même. Je le dis, Le Lignon, c'est bientôt une cité noire. Dès qu'il y a un appartement de libre, c'est des noirs, ou des*

comment des serbo-machins là, voilà, je pense qu'ils sont tous dans les HLM et dans mon allée il y a au moins 5 ou 6 appartements qui sont occupés par les noirs ». Ces propos indiquent comment la population étrangère et ses modes de vie sont perçus comme dérangeants, voire menaçants, car ils rompent la familiarité avec l'environnement quotidien.

D'une manière plus générale, un tournus (subjectivement) élevé de locataires est problématique car il met à l'épreuve l'interconnaissance dans l'immeuble : *« L'immeuble est, dans l'ensemble, convenable, même si il y a beaucoup de changements et qu'il faut se réadapter. [...] Mais c'est très désagréable, parce qu'il y a un va-et-vient perpétuel dans cette maison »* (Madame Roux 85 ans, 1205). Le sentiment de ne pas être en sécurité chez soi s'avère parfois plus diffus, notamment lorsqu'il est associé à des événements indésirables arrivés à d'autres personnes de l'entourage ou lorsque les médias ont parlé de tels événements. Ainsi, Madame Dubey (71 ans, 1219) explique : *« Déjà, dans les appartements, on n'est pas en sécurité parce que... moi, j'ai cette amie malvoyante qui a été cambriolée ».* Ou comme l'explique plus longuement Madame Boris (70 ans, 1203) : *« Moi, j'ai un très grand terrain. Je ferme la maison à clé. Parce que ça c'est un copain de mon fils, il m'a dit que ses parents qui étaient dans leur potager, ils ont été volés. Alors, je ferme à clé. Ça m'embête. Et surtout, j'ai peur qu'on me fasse du mal, qu'on me vole - c'est pas marrant mais qu'on porte atteinte à mon intégrité, ça c'est vrai que j'y pense chaque fois que j'y vais, j'y pense. Et je me sens plus du tout en sécurité comme avant. Avant je laissais tout ouvert. [...] C'est ce que j'ai lu dans les journaux qu'on a tabassé des vieux qui étaient vraiment sans défense, pour le plaisir, et ils étaient dans des villas, donc ils étaient seuls dans leur maison. Et ça m'a beaucoup secouée, ça ».*

Le sentiment de sécurité à la maison semble dans l'ensemble plutôt élevé chez les personnes âgées vivant dans le canton. Parmi nos interviewés, il prédomine sur le sentiment d'insécurité puisque les personnes ayant peur ou se sentant menacées dans ce contexte sont restées rares. L'importance du sentiment de sécurité chez soi est également constatée dans des données françaises, suggérant que le domicile est perçu comme un lieu protégeant de l'environnement et comme un refuge (Le Goff 2011). Les propos tenus dans les entretiens montrent toutefois que les changements qui s'opèrent dans le cadre de vie familial – ici l'immeuble – sont considérés comme des sources d'insécurité au sens où ils rendent ce cadre plus incertain. La présence de personnes inconnues, avec lesquelles la distance sociale est importante, contribue au malaise ressenti.

4.2. Les intrusions dans l'espace privé

Au-delà de ce que les personnes rencontrées évoquent de manière générale sur leur sentiment de sécurité au domicile, des questions plus précises portent sur leur recours à des systèmes d'alarme, leurs réactions face aux personnes sonnant à la porte et face aux téléphones de démarchages, ainsi que sur les usages d'Internet.

Les systèmes d'alarme

Sur les 51 personnes interrogées, deux disposent d'un système de sécurité chez elles, à savoir un système d'alarme relayé à une centrale. Monsieur Simon (87 ans, 1219) explique : « *Dès que je sors, j'ai mon alarme. C'est marqué dehors d'ailleurs. Il y a pas trop de problèmes* ». Plusieurs portent une téléalarme sous forme de bracelet ou de pendentif à utiliser en cas de chute ou de malaise. Ils ont évoqué ce dispositif en parlant de leur sentiment de sécurité, à l'instar de Monsieur Balmat (75 ans, 1219) : « *Dès qu'on a quelqu'un qui vient sonner à la porte pour du colportage, ou quelque chose de pareil, de toute suite appuyer sur, soit sur l'horloge soit sur les fils on a trois fils dans la maison, d'alarme pour appeler ici* » ou de Monsieur Pellet (81 ans, 1217) : « *Bah oui, j'ai un téléalarme ! Si je me fais agresser, j'appuie sur le bouton [rire]. Si j'ai un malaise, j'appuie sur le bouton* ». Ces propos suggèrent que pour les personnes interrogées, la frontière entre la vulnérabilité liée à une santé qui diminue et l'insécurité liée à des personnes externes malveillantes est souvent floue. Ce qui compte pour ceux qui bénéficient de ce dispositif est la possibilité de pouvoir rapidement contacter quelqu'un en cas de problème. C'est aussi le cas d'un interviewé qui explique qu'il garde son portable dans sa poche, un modèle spécialement destiné aux aînés avec des numéros d'alarme rapide lui permettant d'atteindre son frère, le 117 ou le 144 en appuyant sur une seule touche.

La porte du logement

A la question de savoir comment les participants réagissent lorsque quelqu'un sonne à la porte, trois types de pratiques se dégagent. Un premier groupe de personnes ouvre la porte sans se poser de questions. Madame Evéquo (70 ans, 1244), par exemple, explique que sa porte est toujours ouverte et qu'elle dit simplement « Entrez ! » lorsque quelqu'un sonne. Monsieur Simon (87 ans, 1219) déclare ne pas se poser de questions avant d'ouvrir la porte : « *J'ouvre et puis c'est tout ! En général, c'est un voisin qui me dit 'on va boire un verre'. J'ai pas d'appréhension* ». À l'inverse, quelques participants disent ne jamais ouvrir leur porte, mais ils sont rares. C'est par exemple le cas de Madame Huber (75 ans, 1202) : « *Je ne vais pas ouvrir ma porte. D'ailleurs vous avez vu comment ça fonctionne ici. Si quelqu'un sonne en bas et puis je ne sais pas qui c'est, je n'ouvre pas. Il y en a encore qui ouvrent et c'est des gens qui viennent colporter aux portes. Vous ouvrez parce que vous vous dites que c'est Madame*

du 7ème qui vient me dire bonjour et puis vous êtes coincés avec quelqu'un. Mais tout ça j'aime pas !»

Entre ces deux pôles se trouvent les personnes qui opèrent avec prudence. Elles vérifient tout d'abord qui est derrière la porte, soit en posant la question, soit en regardant par le judas. Ce n'est qu'après s'être renseignées qu'elles décident d'ouvrir ou non. Ainsi Monsieur Orant (86 ans, 1217) explique : « *Je regarde dans le trou et si je le connais pas, je lui ouvre pas* » ou Madame Levinsky (89 ans, 1227) : « *[Si quelqu'un sonne à la porte], je demande 'c'est qui ?' Et puis, j'ai quand même un petit voyant, un judas et puis je regarde... Bon, je n'aime pas beaucoup les surprises à la porte, mais je pose la question. Si on me dit : 'c'est la poste', ou quelque chose de ce genre, j'ouvre* ». Madame Bernasconi (85 ans, 1219) parle de la technique plus élaborée qu'elle utilise : « *Et puis j'ai une chaise, vous savez. J'ouvre la porte, je regarde d'abord par le viseur, je demande qui est là, et j'ouvre tout doucement et puis je mets le pied, pour essayer qu'ils le mettent pas avant moi. Avec la chaîne et je regarde qui c'est. Alors, vous avez tout le temps quelqu'un qui dit : 'c'est moi !' Les gens, ils ouvrent, alors qu'on ne devrait pas ouvrir sachant pas qui sait. Oui, il y a des gens qui ouvrent des portes, ils sonnent en-bas à la porte et moi, parfois ça m'est arrivé : 'Vous pouvez m'ouvrir ?' Je réponds : 'Non, je ne peux pas vous ouvrir, vous êtes qui ?'* ». Plusieurs interviewés ont suggéré que depuis l'introduction des codes pour l'ouverture de la porte principale de l'immeuble, il y aurait moins de colportage, ce qu'ils apprécient : « *Il y a rarement quelqu'un qui sonne. S'il y a quelqu'un qui sonne, ça peut être des fois des personnes qui vendent... des handicapés, des choses comme ça. Mais de moins en moins, parce qu'il y a la sécurité en bas. M'enfin, ils arrivent quand même toujours à entrer !. J'ouvre la porte suivant qui... oui, mais c'est vrai qu'il y a rarement quelqu'un qui sonne chez moi [rire]. Avant le code, il y avait plus de gens. Maintenant, il y a moins de va-et-vient, surtout du démarchage* » (Madame Pacot 73 ans, 1219).

Les enquêteurs ont constaté que chez plusieurs interviewés, la porte du logement est équipée d'une barre de fer qui vient renforcer la serrure de base. Dans certains cas, l'installation a été faite après des cambriolages, comme par exemple Monsieur Bujard (80 ans, 1219) qui a fait installer une barre après plusieurs cambriolages dans son allée ou Madame Bernasconi (85 ans, 1219) qui déclare : « *Alors maintenant, j'ai mis une barre, parce que là, alors là, on m'a volé tous mes bijoux* ». Une interviewée s'est fait installer une serrure montante qui empêche la prise d'une clé à molette autour de la serrure et une autre a fait poser une caméra panoramique sur sa porte. Au-delà de l'installation de ces dispositifs, les pratiques de fermeture de la porte sont variables. Certains rapportent fermer systématiquement les verrous de la porte lorsqu'ils sont à la maison, alors que d'autres ne le font que rarement, voire jamais : « *Je ne ferme pas toujours mes portes, ma voisine non plus* » déclare Monsieur Chopard (82 ans, 1217). Une dame dit même avoir peur de fermer la porte à clé, car si quelqu'un entre chez elle, elle veut pouvoir sortir et ne pas se sentir

coincée. Enfin, autour des intrusions dans l'espace privé, Monsieur Simon (87 ans, 1219) raconte avoir développé avec ses voisins un système de surveillance qui leur a été recommandé par la police, celui de la surveillance à l'américaine où les voisins observent eux-mêmes leur rue ou quartier.

Les téléphones de démarchage

De manière générale, les répondants jugent les téléphones de démarchage très désagréables, à l'exception de Madame Levinsky qui y voit un moyen de rompre sa solitude (89 ans, 1227) : « *Oui, de temps en temps, j'en reçois [des téléphones de démarchage]. D'ailleurs je m'amuse parfois. D'abord, un coup de téléphone, c'est toujours sympa quand on est seul à la maison, quand on n'a pas parlé à qui que ce soit de la journée* ». Une stratégie fréquente consiste à refuser d'entrer en matière et raccrocher rapidement, comme le fait Madame Amel (87 ans, 1209) : « *Oui, alors je dis non, je ferme et on finit par là. C'est-à-dire que quand je ne connais pas le numéro de téléphone, des fois je laisse passer, ou bien j'écourte tout de suite, ça m'intéresse pas, c'est pas mon... j'ai pas envie d'acheter, votre offre ne m'intéresse pas au revoir, merci et voilà c'est comme ça* ». Monsieur Orant (86 ans, 1217) explique qu'il décroche « *sans parler, comme ça ils paient la taxe* » et Madame Alder (78 ans, 1206) n'hésite pas à insulter ses interlocuteurs : « *Aujourd'hui, j'en ai de nouveau un avec une voix, avec un accent indien, mais en anglais et c'était pour mon ordinateur qui est 'y'a un problème, ouvrez-le, je vais vous dépanner'. Je leur ai dit 'Allez vous faire foutre ! Vous êtes des magouilleurs !'* ».

Si pour certains, les démarchages téléphoniques sont uniquement désagréables, pour d'autres, ils constituent une source de peur et d'anxiété. Madame Evéquoz (70 ans, 1244) mentionne les appels trop tardifs : « *À 9 heures, j'ai un peu peur parce que j'aime pas... je vous dis, les gens qui me connaissent, ils me téléphonent jusqu'à 8 heures et demie, mais pas plus tard. Si j'ai un téléphone à 9 heure, ça m'inquiète [...] parce que j'ai un fils alors je me dis que si on me téléphone le soir, c'est qu'il y a eu un problème, un accident, une chose comme ça* ». Deux interviewés déclarent s'être fait arnaquer au téléphone : Madame Boris (70 ans, 1203) explique que son mari a été berné par les firmes appelant d'Inde à propos de supposés problèmes d'ordinateurs et Monsieur Pellet dit avoir été victime d'une demande de versement d'argent (81 ans, 1217) : « *C'est-à-dire qu'il faut faire très attention parce que j'ai eu des, enfin j'ai souvent des appels de téléphone. Encore cet après-midi, j'ai un appel comme quoi on allait me rembourser 45'000 Euros, plus un chèque de 18'000 Euros qui ferait un total de 65'000 Euros, mais il fallait payer 480 Euros par l'intermédiaire de la Poste ou bien Western Union. Mais j'ai déjà été attrapé avec cette histoire-là !* »

Les personnes rencontrées rendent compte des stratégies qu'elles adoptent pour détourner ou écourter les téléphones de démarchage. Des interviewés disent annoncer rapidement leur grand âge et indiquent que les interlocuteurs tendent alors à raccrocher. D'autres

expliquent à leurs interlocuteurs qu'ils ne paient plus rien car ils sont aux poursuites, signalent à l'interlocuteur que le démarchage téléphonique est interdit et menacent de plainte, ou adoptent une attitude grossière si les interlocuteurs insistent. En amont, beaucoup des personnes rencontrées disent filtrer les téléphones et, par conséquent, ne pas répondre aux numéros inconnus ou aux numéros cachés : « *Les numéros de téléphone, moi je les vois. Ils s'affichent. Je ne réponds pas quand c'est des numéros que je ne connais pas* » (Madame Stähli 85 ans, 1203). Certains ont demandé à l'opérateur d'indiquer dans l'annuaire téléphonique qu'ils ne souhaitent pas recevoir d'appels de démarchage. Les effets sont toutefois variés puisque des interviewés disent tout de même recevoir des appels. D'autres bloquent des numéros de téléphone avec préfixes spécifiques, par exemple les 0900. C'est le cas de Monsieur Simon (87 ans, 1219) : « *Alors j'ai fait supprimer les 0900. Mais pendant des mois, des gens qui téléphonaient, qui se branchaient sur mon téléphone. Des trucs bizarres, le téléphone sonne : masqué. Je décroche : ça sonne occupé. Je raccroche : et c'est mon propre numéro qui vient s'inscrire ! Ils comprenaient rien au téléphone, ils s'en foutent d'ailleurs complètement, du moment que je paie* ». De manière plus pragmatique, Monsieur Blanc (85 ans, 1203) et sa femme ont constitué leur propre liste de numéros indésirables, auxquels ils ne répondent désormais plus : « *On a une liste, toute une feuille A4, toute remplie de numéros de téléphone, alors comme on a une petite lucarne, on voit le numéro. Quand c'est marqué 'masqué', on ne décroche pas. Autrement ces numéros qui sont 022 et qui commencent par un 9 alors là on sait, que ça ne sert à rien qu'on décroche. Sinon, on regarde les 3 derniers chiffres sur notre liste si on ne connaît pas les numéros. Oui, nous avons nous-mêmes créé cette liste, en fonction des téléphones qu'on recevait* ».

Les usages d'Internet

La question de l'utilisation d'Internet a été discutée avec 23 interviewés. Certains se sentent tout à fait à l'aise avec Internet et l'utilisent au quotidien, comme par exemple Madame Paccot (73 ans, 1219) : « *un iPhone c'est pour aller un peu sur Internet, pour téléphoner, pour... pis j'aime bien, j'aime bien la technologie* ». D'autres reconnaissent leur rejet de, ou leur distance avec, l'informatique en évoquant souvent le facteur de l'âge : « *Je suis vieille. Ça me complique la vie ces choses. Je n'ai pas de téléphone ambulant* » (Madame Mottet, 89 ans, 1209) ; ou encore Madame Dupont (78 ans, 1208) : « *Internet, je n'y prenais pas grand plaisir. Je préfère le téléphone pour correspondre. Qu'est-ce que vous voulez, je suis vieille !* » Madame Huber (75 ans, 1208) a quant à elle évoqué un effet de génération dans sa distance avec les nouvelles technologies : « *Je suis plouc comme pas possible ! J'ai juste un appareil de photo numérique. C'est tout ! Non, je ne veux pas, je ne suis pas tombée à la bonne période quand j'ai quitté mon travail. Bah on avait pas encore besoin ! vraiment et puis non, non je ne suis pas électro-truc-chouette* ».

Certains seraient enclins à commencer et à apprendre, voire apprennent déjà. Madame Manson (84 ans, 1211) en dit : « *Je n'ai pas d'ordinateur pour l'instant, mais mon beau-fils peut m'aider avec ça, si je veux. Et peut-être, quand j'ai dominé la télévision, peut-être je vais essayer. Oui, j'ai une amie plus âgée que moi, elle adore ça. Elle a 93 ans et elle adore ça. Elle a dit 'tu dois essayer. C'est bien, on peut tout trouver !' »*. Ceux qui utilisent déjà Internet évoquent leur prudence face au courrier électronique. Madame Alder (78 ans, 1206) explique qu'elle ne répond à un email que si elle reconnaît l'expéditeur. Une autre dame se plaint de la publicité qu'elle reçoit par l'intermédiaire de ses emails et explique que son ordinateur s'est fait infecter par un virus qui l'a obligé à changer tout son système informatique.

De manière générale, les participants de notre enquête mettent l'accent sur la prudence nécessaire à l'usage d'Internet. Si certains font des paiements en ligne, ils opèrent des choix dans leurs pratiques (par exemple : faire des paiements en ligne - netbanking, mais pas d'achats en ligne). D'autres refusent toute transaction financière par le biais d'Internet : « *Internet, j'utilise, je l'ai, je l'utilise chez moi, je ne ferai jamais mes paiements par Internet »* (Madame Alder 78 ans, 1206) ; « *J'évite de donner le numéro de ma carte de crédit parce que là, j'ai beaucoup entendu dire que l'identité peut être volée, etc. Alors c'est la seule crainte que j'ai »* (Madame Levinsky 89 ans, 1227).

Que ce soit par rapport à la gestion des personnes se présentant à la porte, aux téléphones de démarchage ou aux usages d'Internet, les interviewés rendent compte des diverses stratégies qu'ils mettent en œuvre pour éviter d'être importunés ou se protéger d'actes malveillants. Dans l'ensemble, peu se présentent comme victimes ou comme impuissants face à des intrusions dans leur cadre de vie privé. Au contraire, les moyens adoptés soulignent la capacité des personnes âgées à agir sur les risques perçus.

4.3. Le sentiment de sécurité dans le quartier

La perception du quartier

A la question « vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier/votre commune ? », la majorité des personnes âgées répondent par l'affirmative. Le sentiment de bien-être et de sécurité, au sens large, dans le quartier est soutenu par le fait d'habiter le quartier ou la commune depuis longtemps, d'y connaître des gens, d'entretenir de bonnes relations avec le voisinage et de bénéficier de la proximité de commerces et de services (y compris la desserte des transports publics). Monsieur Orant (86 ans, 1217) résume bien ces éléments lorsqu'il dit « *Oh oui, je suis bien, j'ai tout, le centre commercial, je fais les commissions, c'est la porte à côté, le médecin juste en face, 2 ou 3 amis autour de moi, on se voit tout le temps »*. Une interviewée de 71 ans a même déménagé dans un quartier qu'a priori elle n'aimait pas

(passage du Petit-Lancy au Lignon), mais y a trouvé ce qu'elle cherchait : la poste, les médecins, les bistrots, la Coop et la Migros et une bonne desserte de bus.

Les personnes comparent leur quartier à d'autres quartiers dans lesquels elles ne se sentiraient pas en sécurité, ou comparent Genève à d'autres villes à l'étranger et estiment être bien ici « *quand on voit ce qui se passe ailleurs* ». La crainte des cambriolages, autrement dit l'atteinte aux biens de la personne, préoccupe moins les interviewés que les agressions. Madame Dupuis (78 ans, 1202) va dans ce sens, en soulignant que « *de toute façon, les cambrioleurs, ils volent. En général, ce ne sont même pas des gens qui attaquent. Eux ce qu'ils ont envie, c'est de voler et puis c'est tout* » ; elle est plus inquiète qu'on s'en prenne à elle alors que « *les objets, ça m'est un peu égal, l'argent, ça m'est un peu égal* ». Les interviewés sont effectivement nettement plus prolixes sur les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour leurs déplacements à l'extérieur du logement pour éviter les vols et agressions que sur les stratégies de prévention des cambriolages. Ceci est probablement dû également au fait que la marge d'action pour se prémunir des cambriolages est relativement réduite (sécurisation de la porte) et que le cambriolage, s'il intervient, serait plutôt vécu comme une malchance ou une fatalité.

Parmi les personnes qui ne se sentent pas en sécurité ou sont hésitantes quant à la façon dont elles qualifient leur quartier, un changement de l'environnement est souvent à la source de leur malaise par rapport à leur contexte de vie. Madame Alder (78 ans, 1206), qui habite à Champel, dit à ce propos : « *Ah non [je ne me sens pas en sécurité], parce qu'il y a les travaux du CEVA qui ramènent des drôles de gens* ». Monsieur Gianni (84 ans, 1205) est, quant à lui, très remonté contre la transformation de la vie nocturne de son quartier : « *Non, c'est la merde ! Il y a beaucoup de bruit, de bistrots, on ne peut pas dormir la nuit. [...] C'est ça y'a beaucoup de bistrots. Moi ça fait 40 ans que j'habite le boulevard X. Avant il n'y avait pas ce bruit. Pourquoi? Tout le monde fumait dedans. Maintenant, tout le monde fume dehors, et ici et là c'est le bordel !* ».

Il convient de préciser que les réponses portant sur la perception du quartier sont distinctes selon qu'il s'agisse de la journée ou du soir/de la nuit. Ainsi, une majorité de personnes dit se sentir bien dans son quartier mais précise ne plus sortir – ou éviter de sortir – le soir. Cette spécificité du rapport à la nuit est très largement partagée au sein des interviewés et fait l'objet d'une section spécifique dans le présent rapport⁷.

Les relations de voisinage

De nombreux interviewés indiquent pouvoir compter sur leurs voisins. Ils rendent compte de différentes pratiques de sociabilité entre voisins. Plusieurs ont déclaré passer des moments

⁷ Voir infra.

conviviaux avec leurs voisins, comme par exemple Monsieur Simon (87 ans, 1219) qui explique : « *On est des amis, on peut compter les uns sur les autres. Hier soir je vois Christian, on dit : 'viens boire un verre'. Le samedi ou vendredi il y a tout le temps quelqu'un qui brandit une bouteille de rosé ! Tout le monde se tutoie. C'est une sorte de communauté. On est bien dans notre peau dans notre quartier* ». Madame Boris (70 ans, 1203) raconte les moments partagés autour d'un repas : « *On est une bonne maison. J'avais institué et maintenant ça prend le relais. J'invitais les gens de la maison. Je leur faisais apporter quelque chose puis on se fait un repas commun, avec les gens de cet immeuble-là. Les rapports sont très bons, oui. Très sympa* ». Une interviewée a organisé la fête des voisins pour la première fois dans son immeuble en 2013. Certains ont noué des amitiés dans l'immeuble, plus particulièrement avec des personnes de leur âge comme le dit par exemple Monsieur Bujard (80 ans, 1219) : « *cette solidarité n'existe que chez les anciens* » ou Madame Morin (90 ans, 1202) affirmant que « *les gens de son âge sont devenus des amis* ».

Au-delà de ces opportunités de partager des moments conviviaux, les voisins rendent des services et apportent du soutien. Ainsi Madame Dupuis (78 ans, 1202) affirme « *Je n'aurais pas de soucis pour aller sonner chez quelqu'un* » et Madame Schmid (83 ans, 1209) constate : « *Ici, on pourrait me dépanner, même de l'argent ou si j'ai pas la possibilité d'aller à la banque, etc* ». Les interviewés rendent aussi des services à leurs voisins, comme par exemple Monsieur Wallin (78 ans, 1218) constatant que « *j'ai des locataires qui sont là maintenant, s'ils me demandent quelque chose, je leur rends service. On a des très bonnes relations* ». Une interviewée explique qu'elle apporte tous les jours son journal à son voisin, qui est à l'aide sociale et qui boit beaucoup ; lorsqu'elle voit que sa boîte aux lettres est trop pleine, elle va d'ailleurs sonner chez lui pour voir comment il va. Ces constats montrent que le tissu social fonctionne à l'échelle locale, ce qui contribue probablement au sentiment de sécurité à la maison décrit précédemment. Ces relations de voisinage sont toutefois fragilisées par l'avancement en âge. En effet, quelques interviewés évoquent avec regret le fait que plusieurs voisins sur lesquels ils pouvaient compter sont décédés ou sont partis à cause de leur grand âge.

Seul un interviewé a affirmé ne pas pouvoir compter sur ses voisins. D'autres, mettant en avant leur volonté de rester autonomes, ont insisté sur le fait de ne pas vouloir dépendre de leurs voisins et préfèrent donc se débrouiller seuls. C'est le cas de Monsieur Martino (73 ans, 1219) : « *Si je leur demande, il le feront, mais j'aime pas tant demander moi. J'aime mieux me débrouiller tout seul* ». Madame Huber (75 ans, 1202) se résigne à l'idée qu'il faudra qu'elle accepte de demander de l'aide avec l'avancement en âge : « *je sais que je pourrais, mais je ne le ferai pas. Je me gêne, ou je ne veux pas que ça soit dit, ou je dis après. Mais c'est vrai qu'en vieillissant il faudrait savoir demander. Mais voilà, j'y travaille en espérant que je me réveille morte un matin sans soucis* ».

Un indicateur important de la confiance accordée aux voisins est le fait de leur confier une clé de son appartement. Une interviewée raconte qu'une famille de l'immeuble qui l'a beaucoup aidée après son hospitalisation détient les clés de son appartement. Une autre explique que deux voisines ont la clé de chez elle et qu'elles se rendent mutuellement service, notamment pendant les vacances. Toutefois, d'autres interviewés soulignent que seuls leurs enfants ont la clé de leur appartement et qu'ils préfèrent demander de l'aide à leurs enfants plutôt qu'aux voisins, pour autant qu'ils habitent à proximité.

Dans ce contexte, la place centrale occupée par le ou la concierge est évoquée à de nombreuses reprises. Plusieurs interviewés relèvent à quel point il est appréciable pour eux de pouvoir compter sur sa présence, voire sa bienveillance. Un interviewé souligne que si sa concierge ne le voit pas pendant quelques jours, elle lui téléphone pour savoir comment il va. Les personnes parlent en termes très élogieux de cette personne de référence particulièrement importante pour les personnes âgées, comme Madame Levinsky (89 ans, 1227) qui dit qu'elle a « *une concierge qui est d'une gentillesse et d'une amabilité extraordinaire* », Madame Morin (90 ans 1202) qui évoque sa « *concierge disponible et serviable* » ou encore Monsieur Chopard (82 ans, 1217) qui revendique avoir « *le meilleur concierge* » de Genève. La proximité, mais surtout la disponibilité du concierge est jugée importante, notamment lorsqu'il est joignable sur son téléphone portable comme l'explique Madame Dubey (71 ans, 1219) : « *Nous, on voudrait pas perdre notre concierge. Il est à la retraite déjà, et puis ils ont gardé [...] Bien des personnes dans la maison, s'ils tombent au lieu d'appuyer sur l'alarme, ils téléphonent au concierge. Presque tout le monde a le téléphone du concierge sur son portable. Lui, en pleine nuit, il se lève et il viendra vous relever. Il regardera s'il y a rien de cassé. Il vous donne le coup de main pour vous relever* ». Madame Schmid (83 ans, 1209) insiste sur le fait que la présence du concierge la rassure : « *Je me sens en sécurité. Qu'est-ce qui peut m'arriver d'autre ? Il y a un concierge qui s'occupe de tout l'immeuble* ». Par contraste, l'absence de concierge dans l'immeuble a été déplorée à plusieurs reprises, comme par exemple par Madame Bernasconi (85 ans, 1219) qui juge que « *c'est tout faux* » ou Madame Piccand (84 ans, 1217) qui considère que « *ça manque terriblement* ».

Sur qui peut-on compter ?

Les interviewés évoquent différentes catégories de personnes sur lesquelles ils pourraient compter pour les dépanner : les voisins, le concierge, les amis ou membres de la famille ainsi que les aidants professionnels. Les voisins sont perçus comme des sources de dépannage par plusieurs interviewés. Madame Amel (87 ans, 1209) dit de sa voisine : « *Ecoutez, ça n'est pas encore arrivé, mais s'il y a quelque chose, j'ai ma petite voisine, elle a mes clés aussi alors voilà, elle est née dans la maison, elle a 43 ans. [...] Je connaissais les parents, et les grands-parents, et maintenant qui habite sur mon étage. Elle a mes clés, elle a ses 2 chiens et on a*

un contact voilà.... ». Les membres de la famille jouent aussi un rôle essentiel, surtout lorsqu'ils vivent à proximité, comme le souligne Monsieur Wallin (78 ans, 1218): « *Alors, j'ai ma fille qui est là, mon beau-fils. Elle habite au-dessus de chez moi, au bout du chemin, et y'a pas de problème. Oui, il n'y a pas de problème ».* Un bon nombre de participants déclarent avoir recours à leur famille en cas de besoin d'aide : « *Ecoutez, je suis bien avec tout le monde [dans le voisinage], mais je ne fréquente pas. J'ai ma fille qui habite pas très loin. S'il faut [elle viendrait]* » (Madame Grinberg 90 ans, 1206). Toutefois, la disponibilité des enfants est parfois réduite, en raison de la distance géographique ou de leur activité professionnelle.

Madame Château (92 ans, 1220), qui habite dans un immeuble à encadrement social (D2), explique que ses personnes de dépannage se trouvent dans la maison : « *Oui, on peut appeler les secours, il y a des infirmières dans la maison ».* Monsieur Schule (75 ans, 1290), quant à lui, pense au dépannage en termes d'institutions et non en termes d'individus : « *Bon écoutez, je connais la police, les pompiers et puis les médecins. J'ai un médecin de famille puis j'en connais encore pas mal d'autres, non de ce côté je n'ai pas de problèmes. Et j'ai fréquenté 30 ans... en matière de baux et loyers. J'ai connu beaucoup de juges et d'avocats. Alors bon, mon problème, maintenant, c'est que mes amis de l'époque sont à la retraite ou malheureusement décédés. J'ai 2 enterrements cette semaine. Mais je sais où m'adresser alors. Il n'y a pas de soucis ».* Enfin, certains semblent plus démunis et avouent ne pas savoir à qui s'adresser en cas de besoin. Par exemple, Madame Alder (78 ans, 1203) qui dit : « *Ici, à Genève, s'il m'arrive un gros malheur, je ne sais pas... Vous me prenez de court ».* Ils sont toutefois minoritaires parmi les personnes rencontrées dans le cadre de l'étude.

Le quartier et le voisinage, en tant que zone intermédiaire entre le logement et la ville, offrent des ressources importantes, en matière d'accès aux biens nécessaires à la vie quotidienne, de moments de sociabilités et de services (reçus et rendus). À nouveau, le sentiment d'insécurité est globalement faible ; il est toutefois nourri par les changements inhérents au vieillissement (perte des amis, déménagements des plus âgés, etc.). Ces changements contribuent au sentiment de vulnérabilité des personnes âgées.

4.4. Espace public et sécurité

Les déplacements dans l'espace public

Les personnes interviewées accordent une place importante aux aspects liés à la sécurité lors de leurs déplacements dans l'espace public. Il convient de relever d'emblée qu'elles ont moins parlé de leurs craintes que fourni des explications détaillées relatives aux stratégies (qui peuvent prendre la forme de renoncements) mises en place pour contrer les risques.

Globalement, le sentiment de ne pas se sentir en sécurité est causé par : les difficultés liées à des atteintes de la santé fonctionnelle ou à un affaiblissement physique général (réduction de la mobilité, problèmes de vue, vertiges, etc.), les craintes liées à la sécurité routière et, dans les transports publics, les craintes liées à la criminalité.

Dans le domaine des atteintes de santé ou de l'affaiblissement du corps, les craintes exprimées sont la perte d'équilibre et la chute (dans un magasin, dans la rue), la fatigue qui ne permet plus de continuer à marcher, les douleurs qui ralentissent voire entravent les déplacements. Madame Evéquoz (70 ans, 1203) le dit avec simplicité : « *La peur que j'ai en ce moment, c'est de perdre l'équilibre puis de tomber* ».

Dans le domaine de la circulation, les interviewés mentionnent la hauteur des marches pour monter dans certains bus et la crainte de la chute dans le bus ou le tram, cette chute pouvant être causée par une bousculade ou un déséquilibre suite à un à-coup du véhicule si on n'a pas de place assise. Madame Schmid (83 ans, 1209) dit à propos des jeunes qui chahutent dans le bus : « *Et puis, quand vous montez, pas dans les trams, parce que les trams sont presque au ras du sol, surtout les nouveaux, mais dans certains bus, y a plusieurs marches et si vous ne faites pas attention vous pouvez être bousculé, mais pas que c'est volontairement, mais ils chahutent, vous savez. Alors ça j'évite un petit peu. Ça m'est arrivé une seule fois d'être bousculée et puis qu'on s'excuse même pas. Et puis, ils sont là... ils sont...* ». Sont mentionnées aussi la crainte d'être heurté par une trottinette sur un trottoir, la crainte de ne pas traverser assez rapidement un passage piéton et la difficulté (voire l'impossibilité) de conduire la voiture dans la circulation en ville.

Dans le domaine de la criminalité, les personnes mentionnent les vols de type pickpocket, l'arrachage du sac à main, l'agression avec vol dans la rue (argent, cartes bancaires, bijoux, montre), l'agression dans les parkings souterrains et l'agression avec vol ou arnaque au bancomat. Les interviewés énoncent les risques, tout en précisant que lorsqu'ils font attention, la peur n'est pas présente. D'ailleurs, l'injonction « il faut faire attention » revient souvent. On mentionnera aussi des craintes plus diffuses, qui ne sont pas directement mises en relation avec la criminalité mais qui relèvent plutôt d'un sentiment d'inconfort, voire d'insécurité sans précision sur le risque encouru. Ces craintes sont exprimées en relation avec des populations spécifiques : les « étrangers du tram », les « drôles de cocos », les « drôles de gens », les gens ivres, les dealers et les groupes de jeunes.

De jour, les lieux à risques mentionnés sont donc : la rue, les commerces, les transports publics, les abords des bancomats ou postomats, les abords de la banque et de la poste, les espaces intermédiaires (parking d'immeubles, hall d'entrée où se regroupent des jeunes).

Précisons que les trois dimensions présentées ci-dessus – vulnérabilité associée à la santé, difficultés liées aux déplacements et craintes relatives à la criminalité – sont souvent entremêlées dans les discours des interviewés. La fragilité ou la limitation physique en

relation avec l'âge traverse en effet tant la dimension de la criminalité que celle de la circulation. Madame Caracas (83 ans, 1206) exprime bien ce sentiment de vulnérabilité générale lié à une limitation physique : « *Vous savez, dû à mon infirmité je me sens quand même plus vulnérable* ». Les personnes âgées ont ainsi conscience qu'elles sont exposées à plusieurs risques en même temps. En cas d'agression (par exemple arrachage du sac à main), l'agression a une double conséquence : la conséquence directe (se faire voler son sac avec tout ce qu'il contient) et la conséquence indirecte (tomber, ne pas pouvoir se relever) qui elle-même peut avoir une incidence majeure sur la santé (fracture du col du fémur). Madame Roux (85 ans, 1205) dit à ce propos : « *Bah disons que oui parce que j'ai pris de l'âge. J'ai moins d'équilibre. Bon, je ne peux plus courir. Ce qui fait que c'est plutôt le manque de mobilité qui fait que j'ai davantage peur. Parce que bon, si on me bouscule, je tombe. [elle soupire] ça c'est sûr* ». Madame Mercier (90 ans, 1203) expose aussi ce double risque lorsqu'elle mentionne un parc qu'elle ne traverse plus aux heures où il est peu fréquenté, elle préfère emprunter un parcours plus proche d'une route animée, pour être visible : « *J'hésiterais à passer dans le parc entre midi et deux heures, où y a pas de promeneurs. Là, j'aurais un peu peur. Enfin peur entre parenthèses, mais disons que je me sens pas vraiment en sécurité. J'ai ma fille qui habite à l'avenue X. Si je monte chez elle dans ces heures-là, je prends le petit chemin parce que c'est le long de la route... J'aurais peur d'une part que... me faire attaquer, parce que maintenant c'est courant que les personnes âgées se fassent attaquer, ça c'est vrai. Mais en plus de ça, si je tombe, j'ai peur qu'il y ait personne pour m'aider à me relever* ». Madame Stähli (85 ans, 1203) utilise même le terme de « proie » pour qualifier les femmes âgées : « *Je suis tellement prudente ! J'espère que ça ne m'arrive pas. Mais, vous savez, personne n'est à l'abri d'une agression. C'est ces personnes âgées qui sont vulnérables. C'est eux qu'on recherche le plus. Un jeune homme ou une jeune femme, on ne va pas l'agresser, parce qu'elle a de la poigne, elle est vive. Et puis ces petites vieilles qui trottinent dans la rue, c'est des proies* ».

Se protéger, protéger ses biens dans l'espace public

Dans les discours que nous avons recueillis, les personnes âgées accordent une large place aux stratégies concrètes qu'elles appliquent pour se protéger et protéger leurs biens dans l'espace public.

Les stratégies en relation avec la mobilité sont les suivantes :

- Usage d'une aide à la mobilité : canne, déambulateur (qui permet un appui et une possibilité de s'asseoir si on a un coup de fatigue) ou caddie de grand magasin (appui). Un interviewé trouve le caddie très pratique et le prend à la maison (sachant qu'il est interdit de sortir les caddies du magasin, Monsieur Balmat a voulu en acheter un mais le supermarché a refusé).

- Choix de l'heure de la journée pour sortir : faire les courses quand on n'est pas encore trop fatigué (le matin) ; fréquenter les commerces, services et transports publics en dehors des heures de pointe.
- Choix du moyen de déplacement : se déplacer en voiture pour éviter de devoir marcher ; se déplacer en taxi ; monter à l'avant du bus (pour que le conducteur voie la personne et pour éviter les jeunes au fond du véhicule qui sont synonymes de bruit et de bousculades).
- Choix de la destination et de l'itinéraire : choisir ses destinations en fonction de l'offre de places de stationnement pour la voiture (et renoncer aux endroits qui n'offrent pas de places) ; repérer les bancs sur le parcours à faire à pied ; repérer les WC publics sur le parcours à faire à pied ; privilégier les passages piétons avec des feux (pour être sûr de pouvoir traverser) ; ne pas monter dans un bus/tram bondé (risque de pickpockets et de bousculade) et attendre le suivant ; changer de trottoir lorsqu'un groupe de jeunes s'y trouve.

Les stratégies portant explicitement sur la prévention des risques en termes de criminalité concernent les domaines suivants :

- Le retrait d'argent : ne pas utiliser les distributeurs et aller au guichet (de la banque, la poste) ; n'utiliser que les distributeurs situés à l'intérieur de bâtiments ; utiliser le distributeur en étant accompagné ; parler doucement lorsqu'on demande de l'argent au guichet ; regarder autour de soi lorsqu'on va au distributeur, composer le code à l'abri des regards ; « faire gaffe », « être aux aguets », « être vigilant ». L'extrait de Monsieur Wallin (78 ans, 1218) illustre bien les choix opérés quant au lieu, ainsi que l'attention qu'il déploie : *« Je vais au bancomat, oui, ou bien au guichet, ça dépend. Au Petit-Saconnex, j'aime bien aller au guichet, mais autrement, le bancomat, je vais à Balexert ou je vais sur la commune. En principe, j'aime bien aller le matin, quand il n'y a pas encore trop de monde. Il faut faire tellement attention aujourd'hui, voilà. Ah oui, il faut toujours regarder un petit peu... Maintenant, si je vais chercher par exemple de l'argent en fin d'après-midi, sur la commune, tout d'un coup, si on a besoin d'une nécessité, je regarde toujours avant de rentrer dans le local, qui est dans l'environnement, parce que vous savez à un certain âge on se fait bousculer et puis on n'a plus les réactions de 20 ans. En principe, je vais toujours, mais je regarde bien, oui. Il faut être vigilant ».*
- Le transport d'argent/de cartes bancaires : avoir peu ou pas d'argent liquide sur soi (ne prendre que le nécessaire pour les courses ou une somme de « dépannage ») ; ne pas avoir d'argent sur soi et tout payer avec la carte bancaire ; cacher l'argent (dans une poche intérieure, une pochette portée près du corps) ; ne pas avoir de cartes bancaires/cartes de crédit sur soi.

- Le sac à main : ne pas prendre de sac à main (tout mettre dans les poches ; une interviewée mentionne que c'est compliqué en été quand il fait chaud et que la veste est légère ou superflue) ; toujours avoir le sac à main fermé ; porter le sac à main en bandoulière ou, à l'inverse, ne pas porter le sac à main en bandoulière (risque de chute en cas de tentative d'arrachage).
- L'apparence : ne pas « montrer » l'argent, autrement dit ne pas porter de bijoux, de belle montre ; ne pas s'habiller de manière ostentatoire.

Notons, enfin, que la majorité des interviewés ont adopté la méthode de paiements envoyés à la banque ou à la poste dans une enveloppe⁸ ou la méthode des ordres permanents pour éviter de devoir retirer de grosses sommes pour faire les paiements au guichet. Le paiement en liquide ou par carte à la poste est une pratique de dépannage pour ces personnes. Une minorité fait l'ensemble de ses paiements au guichet, à la fois par habitude et par goût du contact humain. Les personnes qui paient au guichet regrettent que la poste taxe désormais chaque paiement effectué au guichet et que ces derniers tendent à être supprimés. Une dame souligne ainsi aller au guichet de la poste par « *solidarité* », afin de contrer la vague de fermeture car elle aime « *y faire un brin de caouette* ».

Les stratégies de protection concernant les déplacements dans l'espace public de jour sont : avoir sur soi un téléphone spécial senior avec numéros d'urgence ; téléphoner dans la rue pour éviter les sollicitations importunes (par exemple les mendiants) ; emprunter des rues où il y a du passage, éviter les ruelles ou les parcs vides ; adopter une posture sécurisante dans la rue (port de tête, regard droit, démarche décidée) ; ne pas montrer sa peur ; éviter les problèmes (ne pas provoquer, ne pas faire de remarques, en particulier aux groupes de jeunes) ; lors de déplacements en voiture : verrouiller les portières de la voiture depuis l'intérieur lorsqu'on est dedans, ne rien laisser à l'intérieur de la voiture ; avoir une lampe de poche pour les ruelles qui sont sombres en hiver en fin d'après-midi (éclairage public pas encore allumé). L'explication, à priori curieuse, que Madame Boris (70 ans, 1203) donne de sa perception des Pâquis montre bien que si certaines populations, en l'occurrence les prostituées, peuvent à priori être considérées comme problématiques, voire source d'insécurité, elles peuvent aussi rassurer : « *Ma coiffeuse est aux Pâquis, à la rue X, là y'a des dealers, mais je me dis que je n'ai pas une tête à acheter de la drogue. Je me dis... ils me regardent parce que si jamais, quand même cette vieille dame elle voulait de la cocaïne, mais j'ai pas l'impression qu'ils me veulent du mal. C'est plein de femmes prostituées donc je crois que...je ne pense pas qu'on m'agresserait là* ». Madame Boris attribue donc une sorte de fonction de surveillance de l'espace public aux prostituées des Pâquis.

⁸ Plusieurs interviewés disent apporter directement l'enveloppe dans la boîte aux lettres de la poste ou de la banque de peur que l'enveloppe soit subtilisée (« *depuis l'histoire d'une bande de Zaïrois qui prenait les enveloppes dans les boîtes aux lettres pour détourner l'argent* »).

Madame Alder (78 ans, 1206) montre la diversité des stratégies en relation avec l'argent qu'elle déploie, puis elle élargit son propos en évoquant la possibilité d'accidents : « *Mes paiements, tout est sous ordre permanent. Et puis ce qui est à payer occasionnellement, des factures médicales entre autres, je fais les paiements et je remplis le bulletin de versement. Et ça c'est la poste qui m'a dit, les gendarmes : tout ce qui est des signatures de paiement de moi ou de mon mari, je vais mettre dans la boîte aux lettres de la poste, parce que les boîtes aux lettres de Genève ou d'autres villes, il y a des vols la nuit alors la poste ça descend dans une corbeille très bas et il y a une alarme s'il y avait quelque chose. Par contre, si j'envoie une lettre d'anniversaire, à un copain, une copine que je la mette dans une boîte aux lettres de la rue, il n'y a pas de problème. On me la vole, qu'est-ce qui... ce n'est pas dramatique... voilà [...] Alors regardez, je suis toujours en clodo, je n'ai pas d'argent dans le sac ! [...] Quand je paye avec ma carte, dans un restaurant ou n'importe où, je ne donne jamais ma carte de crédit pour qu'on aille la mettre loin de moi, ça doit être fait devant moi où je peux tout surveiller. Je ne retire jamais de l'argent. J'ai mon abonnement général de bus avec moi avec un billet de 10 francs dedans, s'il y avait une urgence. Autrement, j'ai ma carte de crédit avec photocopie à mon mari s'il arrive quelque chose, j'ai 2 photocopies à la maison. Moi, je paye tout avec la carte de crédit puisque, ça c'est la carte de crédit et puis dans mon abonnement de bus, j'ai je crois que j'ai 10 ou, oui voilà j'ai 20 francs, et j'ai aussi dedans la carte de si je tombe... pour appeler l'ambulance... comme le Touring-club monde etc. S'il m'arrive quelque chose, si je ne suis pas évanouie, je dis et puis comme ça, tout est organisé ».* Madame Alder estime que la sécurité a baissé à Genève mais s'adapte à cette situation en modifiant ses pratiques ou en évitant certains comportements, « *j'ai évolué avec la décadence de sécurité* ».

Les espaces publics la nuit

Si les entretiens reflètent une grande diversité quant aux usages des espaces publics durant la journée, un consensus fort règne sur le renoncement à la fréquentation des espaces publics le soir/la nuit. La majorité des interviewés mentionnent leurs craintes en lien avec le nocturne, l'effet de ces craintes prenant deux formes : le renoncement aux sorties le soir (ou l'évitement, la sortie le soir étant possible mais exceptionnelle) et le maintien des sorties mais avec des stratégies réduisant les risques perçus.

Les personnes qui ne sortent (presque) plus imputent ce renoncement tant aux problèmes de sécurité qu'à la fatigue, au manque de motivation ou d'occasions. Pour Madame Hiller (85 ans 1207), le décès de son mari a marqué la fin des sorties le soir : « *Non, jamais, je ne sors plus la nuit. Je ne vais plus au spectacle, plus rien du tout, parce que je ne me sens pas tranquille. Je me sens pas en sécurité, rien du tout. La journée, il n'y a pas de problème, c'est calme les Eaux-Vives, mais la nuit, je ne veux pas. J'ai peur. Non, j'ai pas toujours eu peur. Non, je rentrais de nuit. Et puis avant je sortais avec mon mari tandis que maintenant ça fait*

plus de 3 ans que je suis veuve. Oui, j'ai peur qu'on veuille m'arracher mon sac et que je tombe ».

Il est intéressant de signaler que les définitions du « soir » ou de la « nuit » varient parmi les personnes rencontrées. Pour certains, c'est une certaine heure (20h, 21h, minuit, 1h), pour d'autres le soir commence au coucher du soleil (« quand il fait nuit ») ce qui pourrait coïncider avec des variations de pratiques de sorties selon les saisons. Monsieur Orant (86 ans, 1217) a une définition horaire du « soir » : *« La seule chose que je fais plus c'est sortir le soir, c'est fini. Si quelqu'un me bouscule, je tombe. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent avec moi. Donc je sors plus, c'est fini, terminé. Si c'est le spectacle l'après-midi d'accord, jusqu'à 20h, 21h ça va, mais après c'est fini. Plus, plus ! C'est question de sécurité »*. Plusieurs personnes signalent qu'elles ont reporté leurs sorties (cinéma, spectacle) en fin d'après-midi pour être de retour chez elles avant le soir.

Pour Monsieur Gianni (84 ans, 1205), le problème ne réside pas dans la sécurité mais dans l'absence de motivation : *« La nuit je ne sors pas beaucoup non. Pas le soir. Non, non avant, on allait danser quand on était jeune. Maintenant, avec l'âge on peut aller où ? La journée, on est avec les copains, on va au café »*. Madame Boris (70 ans, 1203), enfin, fait partie des personnes pour qui la fatigue est l'obstacle principal : *« Ces temps, le soir je suis fatiguée, j'ai de la peine à sortir le soir. Il faut vraiment que ça soit un événement exceptionnel pour que je sorte. Ou alors aussi, on vient me chercher, alors y'a pas de problème. Mais c'est parce que je suis fatiguée, pas parce que j'ai peur »*.

Parmi les répondants qui sortent parfois le soir, de nombreuses personnes décrivent leur itinéraire à l'aller et au retour, en explicitant les choix relatifs à ceux-ci : elles évitent les ruelles sombres, les parcs, la Plaine de Plainpalais. Certains endroits sont absolument réhivitoires : le parc des Bastions, les Pâquis, le rond-point de Rive. Les itinéraires privilégiés sont ceux où se mêlent éclairage ainsi que passage automobile et piétons sans pour autant qu'il y ait trop de monde (attroupements, gens « bizarres »). Madame Dupuis (78 ans, 1202) dit ainsi : *« Le soir, je passe par une rue animée et éclairée, surtout allumée, parce que le soir dans le quartier, il n'y a pas énormément d'animation. Mais il y a des voitures, et puis j'ai pas vraiment peur. Je me dis que y a pas de raisons de se faire attaquer »*. Madame Bernasconi (85 ans, 1219) tient à ses sorties culturelles et décrit avec précision son trajet : *« C'est éclairé, mais la route, tout le long, il y a des parkings et après il y a un chemin qui monte sur le centre commercial et puis il y a les garages vraiment, des immeubles, mais là maintenant, je ne passe plus là le soir. Dans le temps je rentrais à n'importe quelle heure, n'importe où. Quand je sors du Victoria Hall, en général je vais prendre le tram devant la Brasserie valaisanne, je fais un arrêt et ensuite je fais la Coulou à pied pour aller prendre le 7 un peu plus haut parce que là il y a toujours du monde, alors qu'avant je passais dans des rues derrières, alors que maintenant je n'oserais plus. Je prends*

toujours les artères où il y a du monde ». Une autre solution consiste à se faire accompagner par un proche/un-e ami-e, ou de rentrer en taxi : « *J'aime pas rentrer tard. Si je rentre tard, il faut qu'on m'accompagne ou je vais en taxi* » (Madame Duvanel, 72 ans, 1219) ; « *Si je rentre tard le soir, je demande toujours que la personne qui m'accompagne m'attende, attends que je sois à l'intérieur pour s'en aller* » (Madame Mercier, 90 ans, 1203).

Nos entretiens montrent que la fréquentation des espaces publics constitue une forme d'épreuve pour la population vieillissante – épreuve fortement déterminée par un sentiment de vulnérabilité physique. Si la réponse apportée à l'épreuve prend la forme d'une large palette de stratégies mises en oeuvre lors des déplacements diurnes, la nuit est, pour une majorité d'interviewés, synonyme d'évitement ou de renoncement : l'épreuve ne fait plus sens et on s'y soustrait.

4.5. Vieillesse, insécurité et vulnérabilité

Les injonctions de l'environnement social autour du sentiment d'insécurité

Un nombre important des personnes interviewées dit avoir été victime d'actes malveillants⁹. Nous avons vu précédemment que quelques-unes d'entre elles associent ces événements indésirables à un sentiment d'insécurité ou de malaise dans leur environnement de vie. Toutefois, les entretiens suggèrent que le sentiment d'insécurité est peu, voire moins, associé à la victimation en tant que telle, et plus aux discours et attitudes relatifs à l'insécurité des personnes âgées qui circulent dans la société. Ainsi, les interviewés évoquent les différentes injonctions à la sécurité et à la précaution auxquelles ils sont exposés. Certains expliquent que leur entourage proche les enjoint à mettre en place des dispositifs de sécurité, comme demander une téléalarme ou renforcer la sécurité de la porte de l'appartement. Certaines personnes reconnaissent qu'elles ne ferment pas le verrou de leur porte et se font reprendre, telle Madame Dubey (71 ans, 1219), dans une situation plutôt inattendue : « *Je me fais engouler par mon petit jeune [elle parle d'une personne sans domicile qu'elle a recueillie chez elle]. Comme quand je sais qu'il dort à la maison, je ne ferme pas à clé. Et lui, il ferme après le verrou. Le matin: 'Vous avez par fermé hier soir'. Je dis 'Non, tu rentrais alors j'ai pas besoin de fermer quoi'* ». Des interviewés reconnaissent se faire influencer par ces injonctions, alors même qu'il ne leur semble pas nécessairement adéquat d'avoir des craintes. Ainsi, Madame Roux (85 ans, 1205) explique : « *D'ailleurs ma fille habite par-là, - c'est elle qui me fait peur. D'ailleurs elle me dit 'Fais attention. Moi, j'ai peur de rentrer'. Alors qu'elle est nettement plus jeune que moi. À force de l'entendre, je finis par avoir un peu peur. Si je sors de chez elle, vers minuit, je rentre à pied, bon je peux pas dire que j'ai peur* ». Ces propos suggèrent l'existence de différences entre générations : les plus

⁹ Voir supra, description de la population.

jeunes ressentiraient le besoin de s'assurer de la vigilance des aînés dont ils sont proches, redoutant que ceux-ci soient inconscients des dangers réels. En même temps, nous pouvons contraster la tendance des générations plus jeunes à se préoccuper de l'insécurité dans la société avec le pragmatisme observé chez les personnes âgées interrogées dans l'étude.

Au-delà des proches, les personnes interviewées parlent de toutes les consignes qui leur sont adressées, par le concierge de l'immeuble, par la gendarmerie ou la police (« *la police nous le dit que les personnes âgées sont parmi les cibles faciles* » Madame Huber 75 ans, 1202) ou par 'les gens' plus généralement. Plusieurs personnes évoquent ce qu'on pourrait qualifier d'ambiance insécuritaire en émaillant leur propos d'incises du type « avec tout ce qu'on entend » ou « avec tout ce qu'on lit ». Les médias sont ainsi perçus comme une source d'exacerbation du sentiment d'insécurité : « *C'est quand je lis les journaux que je ne me sens plus en sécurité* » (Monsieur Blanc 85 ans, 1203) ; « *Mais bon, vous savez, je crois que les médias aussi ils parlent beaucoup. Et ça... ils propagent peut-être des choses qui sont pas vraiment exactes et puis ça donne une mauvaise ambiance et, peut-être, une insécurité. Parce que les gens disent, oui alors j'ai entendu ça, ça et ça. , qui n'est peut-être pas, on a beaucoup entendu parler du Lignon, on a beaucoup parlé de... d'une cité à problèmes, mais je vous assure, ça fait quarante-cinq ans que je suis là, à part des bêtises d'adolescents, à part des gens qui de temps en temps dorment dans les allées ou dans les caves...* » (Mme Pacot, 73 ans, 1219). Les préoccupations exprimées dans ces différents cadres sont considérées comme infondées, puisque l'expérience concrète des personnes âgées tend, elle, à suggérer que les problèmes restent rares. En cela, ces personnes expriment donc la volonté de ne pas se laisser envahir par un sentiment d'insécurité jugé exagéré.

Plusieurs interviewés expriment d'ailleurs leur frustration par rapport aux injonctions qui leur sont répétées et prennent de la distance face aux attentes ressenties. Ils ne sont notamment pas prêts à laisser ces préoccupations réduire leurs activités ou leur indépendance : « *Ecoutez, mon fils m'a dit: 'Maman, ne sors plus le soir !'. Mais écoutez, je suis condamnée à quoi?* » (Madame Caracas 83 ans, 1206) ; « *Tout le monde me dit 'fais attention à ton sac, fais attention à ci'. Puis, je m'en fous. Je m'en fiche, plutôt* » (Madame Evéquo 70 ans, 1244).

Les frontières géographiques et temporelles de la familiarité

Nos entretiens montrent que la ville, en particulier le soir, est une sorte « d'ailleurs » (dans l'espace et le temps), un lieu qui devient non familier, voire étrange avec l'avancement en âge et la fragilisation de la santé. De façon graduelle, les personnes ne sont plus motivées à aller « en ville » car elles y ressentent de l'inconfort, voire de la crainte. Ce phénomène, bien connu en sociologie de la vieillesse¹⁰, relève d'un processus identitaire se traduisant par un

¹⁰ Voir infra et Caradec (2012)

sentiment de désajustement du monde ou d'étrangeté au monde. Les frontières géographiques de la familiarité – des lieux que l'on connaît, que l'on maîtrise, où on se sent « bien » et en sécurité - se resserrent avec l'âge : les déplacements se concentrent sur le quartier et deviennent de plus en plus domocentrés. Cet extrait de l'entretien avec Madame Amel (87 ans, 1209) illustre bien cette centration sur le quartier repaire et repère et la crainte de « la ville » : *« J'évite de prendre les bus, je ne vais plus en ville, la ville m'effraye. Ça m'effraye. Tout ce monde m'effraye. [...] J'évite les grands magasins maintenant, parce que je suis débordée, je suis débordée et j'ai tous mes petits centres d'achat dans mon quartier et voilà ».*

Nous terminons cette section consacrée aux résultats en donnant plus longuement la parole à deux interviewées. En effet, Madame Morin et Madame Piccand nous dévoilent avec finesse comment s'opère le resserrement des frontières géographiques (quartier versus ville) et des frontières temporelles (jour versus nuit) de la familiarité.

Madame Morin (90 ans, 1202) illustre bien le sentiment diffus de désajustement au monde. Elle dit clairement que les évitements et renoncements qui caractérisent désormais son quotidien ne sont pas en relation avec des craintes spécifiques, mais à un sentiment d'inconfort général. Ainsi, elle dit préférer se déplacer accompagnée *« pour éviter de se sentir perdue »* et explique : *« Moi, je trouve que bien des personnes, elles disent : 'Oh non, la ville ça nous dit plus grand-chose'. On ne sent pas en sécurité. C'est pas qu'on a peur qu'on nous arrache le sac ou comme ça [...] Vous savez, comme par exemple, les trams... ça date de quelques mois, j'aime plus beaucoup sortir. Le 14 ça va, parce que c'est à niveau, mais quand il y a des marches, j'aime plus. Je risque de tomber. Alors, tous ces gens qui vous bousculent, qui sont jeunes, qui vont vite, on sent qu'on est plus à sa place ».* Elle mentionne aussi les jeunes qui se réunissent dans le square sur lequel donne son logement en signalant qu'elle a conscience qu'ils ne sont pas une source de danger : *« Ils ne font pas de mal, mais ça donne une impression bizarre ».* Ces mêmes jeunes, lorsqu'ils entrent en concurrence avec la tranquillité qu'elle cherche lorsqu'elle va au parc, sont à la fois l'objet de sa bienveillance, voire de son admiration pour leur agilité sur leurs vélos, trottinettes ou planches à roulettes, mais aussi l'objet d'une crainte face au risque de collision : *« Je vais volontiers, en été, au parc là-bas à Trembley, je prends un livre ou un mots-croisé, et puis je suis bien là. Je suis à l'air et tout. Je m'assois sur un banc. Alors, quand je repars, souvent, j'ai peur parce que vous descendez l'allée, y a des bicyclettes qui vont à toute vitesse dans ce parc alors que c'est interdit et ils ne sonnent pas. On n'entend rien. Ils pourraient, je me dis : 'mon Dieu, si une me rentrait dedans', moi je suis presque tuée, parce que... alors en général, je me mets sur l'herbe, et eux ils passent sur la route [rire]. Oui, il y aurait des choses quand même à faire, mais évidemment ça demande des policiers qui viennent regarder. Moi je comprends les jeunes qui passent à vélo. C'est sûr que ça doit être très agréable, mais ils devraient quand même sonner, avertir qu'ils arrivent. Si vous entendez sonner, vous vous rangez puis voilà.*

Tandis qu'ils ne disent rien. C'est comme les gamins, ils passent avec leur planche là. Ils sont formidables comme ils font, ah lal a, comme c'est bien d'être jeune ! On les voit qui contournent avec une facilité. Ils ne m'ont jamais fait tomber, mais il suffit d'une fois ». Madame Morin sort rarement le soir, et si c'est le cas elle est accompagnée, « on sait maintenant qu'il faut être prudent ».

Mme Piccand (84 ans, 1217) se sent complètement en sécurité dans son quartier. Elle raconte qu'elle a été voir un spectacle la veille et est rentrée chez elle de nuit, puis enchaîne rapidement sur ses craintes liées à « la ville » : « Non, hier soir, je suis revenue, y avait personne, il faisait tout noir là au Forum [Meyrin]. C'est dans Genève que j'ai cette insécurité. Parce qu'avant, j'allais au Grand-Théâtre et on sortait le soir. Et maintenant, on peut plus parquer au Grand-Théâtre. C'est tout un bal. Il faut aller sous Plainpalais ou je ne sais pas quoi. Ou j'allais dans des théâtres. Et j'ai remarqué, j'ai commencé à avoir des craintes. Et surtout, j'ai peur... je sais pas pourquoi... les étrangers du tram me font peur. Voilà. Des Suisses aussi ça peut arriver, mais... tout ce qui me semble un peu... et que j'ai connu à Paris à fond, mais où ça me dérangerait absolument pas. Là, tout à coup, j'ai chaque personne, je le remarque dans ce qu'elle est. [...] Dans un bus où la moitié du bus est avec des gens de l'immigration, c'est vrai qu'on se sent un peu fragile. Dans un tram, quand vous revenez et cette sensation de pas être chez soi, complètement bien, ça vient aussi de ça ». Madame Piccand fait preuve d'une grande réflexivité quant à son sentiment d'insécurité et dévoile de façon très fine l'augmentation, avec l'âge, du sentiment d'étrangeté face à certains environnements et certaines populations : « Oui, j'ai la crainte de la population dans les trams, et puis dans une rue. Dans Genève. Meyrin ne me fait pas peur. Je ne sais pas pourquoi, ça fait longtemps que je suis à Meyrin. J'ai commencé, y a, presque cinquante ans. Et... je sais pas... j'ai quelque chose comme quelqu'un qui est né dans un village. Je sais pas si les gens ici ont le même sentiment, mais ça m'est tellement connu que... J'ai cette fausse assurance que des fois des gens justement, des gens qui ont l'habitude d'être là, ils sont comme ça. Ils se sentent en sécurité parce qu'ils ont l'habitude ». Et elle conclut : « Je me suis vue étant jeune rentrer à trois heures du matin de n'importe où. Je ne rentre pas tard. D'abord parce que je n'ai pas l'âge aussi où on fait des nuits folles, vous voyez. C'est ça aussi. Si j'avais 25 ans et que j'aurais envie de danser, probable que j'irais danser. Voilà, parce quand on a vraiment envie de vivre certaines choses.... moi j'ai pris des risques étant jeune quand j'allais danser et tout ça. J'ai eu certains problèmes, mais c'est normal. L'envie de vivre est telle, vous prenez aussi le risque. Tandis que maintenant, plus on est vieux, je trouve, plus on se protège. Alors... c'est vraiment effrayant. On se protège, parce qu'on se sent plus fragile, on se sent tout ça alors, voilà quoi ».

5. Conclusions et recommandations

Les entretiens menés avec une cinquantaine de personnes âgées vivant à domicile dans le canton de Genève révèlent un important contraste entre la tendance des proches, des médias et des institutions à dénoncer l'insécurité à laquelle seraient exposées les personnes âgées et les préoccupations exprimées par celles-ci. En effet, si les résultats montrent un mouvement de repli progressif de la ville vers le quartier, puis vers le domicile ; peu de personnes rencontrées déclarent ressentir personnellement de l'insécurité. Ces résultats semblent a priori contradictoires avec les résultats des études quantitatives sur le sentiment d'insécurité soulignant sa forte prévalence chez les aînés. Toutefois, nous souhaitons relativiser cette apparente contradiction. Dans les enquêtes basées sur des questionnaires standardisés, le sentiment d'insécurité est typiquement mesuré par la question 'Comment vous sentez-vous lorsque vous vous promenez seul-e après 22 heures dans votre quartier ?'¹¹. L'insécurité est ici évaluée dans l'espace public et la nuit, or il s'avère que ce sentiment reste souvent 'hypothétique' puisque, comme l'ont montré nos entretiens qualitatifs, cette situation fait l'objet de stratégies particulières d'évitement de la part des aînés. Dans notre étude, ceux-ci ont appréhendé la question de l'insécurité sous un angle différent, au plus près des pratiques et des ressentis quant à l'exposition concrète aux risques.

Le sentiment d'insécurité décrit par les interviewés reste relativement diffus. Le malaise est associé aux changements sociaux qui accompagnent l'avancement en âge (Caradec 2012, 2014). Ainsi, la familiarité de l'environnement diminue car les pratiques sociales évoluent, les moyens technologiques remplacent des routines bien connues, les amis ou connaissances du même âge meurent ou quittent l'espace longtemps partagé de l'immeuble ou du quartier. À ces changements de l'environnement social, s'ajoutent les effets du vieillissement individuel qui est synonyme de lenteur (par rapport à un monde où tout va très vite) et de fragilité (Lalive d'Épinay et Cavalli 2013). Plusieurs des interviewés ont expliqué comment au fil du temps ils finissent par accepter, en raison de l'âge qui avance, cette réduction progressive des ressources – cognitives, physiques et émotionnelles – nécessaires à la vie en société. Ceci confirme donc que « le sentiment d'insécurité est plus déterminé par des logiques propres au vieillissement (sentiment de vulnérabilité physique, psychologique, peur d'être malade ou de mourir...) qu'à une exposition aux phénomènes criminels » (Le Goff 2011, p. 186).

À côté de leur acceptation du caractère inéluctable du vieillissement, les personnes interrogées révèlent comment elles s'adaptent et mettent en place des moyens pour faire

¹¹ Comme c'est le cas dans le Diagnostic local de sécurité 2010 (Police cantonale de Genève 2011).

face à ces transformations de diverses manières. Leurs propos révèlent le foisonnement des stratégies déployées, dans l'espace public notamment, mais aussi pour se protéger des intrusions dans l'espace privé. Les mesures de prévention adoptées visent à protéger des actes malveillants, mais aussi plus banalement des imprévus ou difficultés associées aux déplacements ou sollicitations de la vie quotidienne. Surtout, plusieurs interviewés soulignent leur refus de se faire enfermer dans la catégorie de victimes et revendiquent leur participation à la vie sociale, contestant les injonctions à la sécurité.

Ces résultats confirment les conclusions d'une recherche-action menée en 2005 dans les cantons de Genève et du Valais (Casares 2005), qui soulignait également l'importance du sentiment de sécurité au sein de la population étudiée et relevait les recours fréquents à des stratégies de prévention visant à améliorer la qualité de vie. La population étudiée dans le cadre du présent mandat est plus hétérogène du point de vue socio-économique que celle du projet piloté par la commission santé de l'Université du 3e âge de Genève (Casares 2005). Autrement dit, les résultats présentés ici suggèrent que le sentiment de sécurité reste élevé lorsque l'on interroge des personnes de niveaux socio-économiques intermédiaires ou populaires.

Les résultats de notre étude qualitative menée sous forme d'entretiens semi-directifs apportent un éclairage important sur les différents mécanismes en oeuvre autour du sentiment d'insécurité. Ils offrent une lecture différente des constats usuels des études quantitatives soulignant la forte présence du sentiment d'insécurité chez les aînés (Le Goff 2011, Unterlerchner 2013). Ils confirment ainsi la complexité à mesurer l'insécurité, telle qu'elle est évoquée par différents auteurs (Ferraro 1995, Roché 1998). Pour les personnes interviewées, l'insécurité est d'abord associée à leur vulnérabilité croissante qui les amène à développer différentes parades pour contrer les problèmes liés à l'âge. L'insécurité est aussi perçue en termes de phénomène de société, mais alors c'est surtout la distance sociale et le désordre associé à des comportements qui sont éloignés de la réalité de la population âgée qui est désignée. La crainte d'être personnellement victime d'actes malveillants (cambriolage par exemple) est d'un côté considérée comme une fatalité contre laquelle il est difficile de se prémunir ; de l'autre côté, la crainte est 'travaillée' en réduisant son exposition aux risques (en particulier autour de la peur plus marquée de l'agression, en renonçant à sortir le soir). Autrement dit, l'interprétation de l'insécurité par les personnes âgées elles-mêmes – à laquelle une démarche de recherche qualitative permet d'accéder – n'est pas forcément en adéquation avec les craintes que les générations plus jeunes, notamment leurs enfants, leur associe. Les critiques formulées par certains des répondants envers ceux qui alimentent le sentiment d'insécurité (les médias, 'les gens', voire les institutions) rendent bien compte d'un tel décalage. Ces éléments confirment l'importance de faire la distinction

entre différentes facettes de l'insécurité, à savoir la peur personnelle, la peur sociale et la peur altruiste¹².

Les résultats de notre étude ont donc permis de cartographier les risques perçus et identifié une hiérarchie des menaces entre espace public et espace privé. Autour du processus de déprise, les aînés en viennent à se replier sur l'espace du domicile qui reste familier, et parviennent ainsi réduire leur sentiment d'insécurité en adaptant leurs pratiques. Si on pourrait y voir une réduction de leur qualité de vie, les travaux en gérontologie montrent que l'évaluation de celle-ci change avec l'avancée en âge (Wilhelmson et al. 2005), prenant en compte la déprise progressive. Pour le dire autrement, le sentiment de désajustement étroitement associé au vieillissement réduit la sécurité ontologique de l'individu, définie par Giddens (1990, p. 92) comme 'la confiance que la plupart des être humains ont dans la continuité de leur identité et dans la constance des environnements d'action matériel et social'. Ces processus sont centraux dans la compréhension du sentiment d'insécurité chez les aînés.

En matière de recommandations, les constats précédents indiquent combien il est important de prendre en compte le point de vue de la population concernée. Par conséquent, nous présentons d'abord les suggestions formulées par les interviewés eux-mêmes en matière d'amélioration de la sécurité¹³. Une première série de leurs réponses se concentre sur la mobilité et dialogue avec les problèmes évoqués en relation avec les déplacements dans l'espace public : mise en service de minibus aménagés dans lesquels on peut prendre son déambulateur, aménagement de trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite, suppression de la circulation des vélos et trottinettes "à toute vitesse" sur les trottoirs et dans les parcs, (re)mise en place de chaises/bancs dans les centres commerciaux, organisation de bénévoles qui aident les aînés à faire leurs courses. Une deuxième série de réponses concernant l'habitat et les relations de proximité : les personnes âgées insistent sur l'importance des concierges (comme figures de continuité dans des immeubles où le tournus de locataires est perçu comme élevé ainsi que comme personnes de premier recours pour des dépannages ou en cas de problèmes) ainsi que sur l'importance d'une mixité générationnelle harmonieuse (souhait de mixité générationnelle dans les immeubles, soutien aux relations intergénérationnelles dans les immeubles et quartiers, sensibilisation des jeunes à l'inconfort que peuvent représenter le bruit et les attroupement autour du logement). On relèvera une réponse qui illustre la bienveillance de nombreux aînés à l'égard des jeunes : une personne suggère l'encouragement d'échanges d'appartements sans augmentation de loyer pour les aînés pour que ces derniers puissent laisser leurs grands

¹² Voir supra (éléments de la littérature).

¹³ La question conclusive de l'entretien était formulée de la façon suivante : « Selon vous, quelles seraient les mesures à adopter pour que vous vous sentiez plus en sécurité dans votre quartier, commune/chez vous ? ».

logements à des jeunes familles. Dans le domaine de la réduction de l'insécurité liée à la criminalité, les aînés évoquent le rôle joué par la police de proximité (à pied ou à vélo), y compris de nuit (rondes), ainsi que l'importance de la présence de postes de police de quartier. Une personne suggère que la police se concentre plus sur des mesures préventives et proactives. Enfin, on mentionnera des suggestions relatives à l'amélioration de l'éclairage public nocturne (prévention de la criminalité et amélioration de la visibilité des obstacles sur les voies piétonnes).

En fin de compte, l'articulation des mesures proposées par les personnes directement concernées et des résultats plus généraux de notre recherche suggère, à nos yeux, trois principales recommandations.

Recommandation 1

Afin de faciliter les déplacements des aînés dans l'espace public, les initiatives permettant de promouvoir des relations harmonieuses entre les générations doivent être encouragées. Une sensibilisation des générations plus jeunes aux craintes – fondées¹⁴ – de chute dans les transports publics, sur les trottoirs et dans les parcs permettrait de répondre à la tension que génère, chez de nombreux aînés, la crainte de la chute d'une part, et le souhait de ne pas « s'opposer » aux jeunes (par exemple en leur faisant des remarques)¹⁵ d'autre part.

Recommandation 2

Le sentiment d'insécurité est apparu comme fortement lié à la familiarité de l'environnement spatial et relationnel des personnes âgées ainsi qu'à l'aménagement de cet environnement. Les figures familières du concierge et de la police de proximité semblent particulièrement à même de rassurer, tant dans l'espace privé de l'immeuble que dans l'espace du quartier. Ces personnages sont non seulement facilement mobilisables mais entretiennent aussi les liens de proximité et donc la familiarité avec l'environnement. Toutes les mesures permettant de promouvoir ces figures familières sont donc à encourager.

Recommandation 3

Fort des résultats des sondages, les discours politiques et médiatiques tendent à souligner l'insécurité des aînés. Or, l'inflation générale du sentiment d'insécurité ne doit pas aboutir à une victimisation croissante des personnes âgées, considérées comme fondamentalement incapables de faire face à une société qui change et deviendrait de plus en plus menaçante. La perception des risques est largement influencée par la culture et par les discours tenus

¹⁴ Les aînés sont conscients des conséquences lourdes que peut entraîner une fracture du col du fémur à un âge avancé. Ces conséquences dépassent largement le domaine médical et peuvent avoir un impact fort sur le mode de vie et l'habitat (complications médicales, détérioration de la mobilité puis entrée en EMS).

¹⁵ Voir extrait de Madame Morin (supra) qui préfère marcher sur l'herbe plutôt que sur le chemin du parc pour ne pas faire de remarques désobligeantes aux jeunes pour qui elle a des sentiments positifs.

sur les catégories vulnérables. Il est clair que les aînés rencontrent des difficultés à faire face à leur environnement, mais celles-ci sont autant liées au processus individuel de vieillissement qu'à une augmentation objective des menaces. Par conséquent, il semble important que les institutions et les professionnels côtoyant les aînés évitent de renforcer les discours alarmistes.

Les principales conclusions de cette étude et les recommandations que nous en tirons soulignent que les aînés ne se considèrent pas comme des victimes et expriment au contraire leur volonté de rester acteurs de leur vie. Il incombe aux institutions et aux générations plus jeunes de favoriser un environnement social qui leur permette de faire face à leur vulnérabilité croissante.

Références

- Caradec Vincent (2012), *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris : Armand Colin.
- Caradec Vincent (2014), Transitions du vieillissement et épreuve du grand âge, in : Hummel C., Mallon I., Caradec V. (eds), *Vieillesse et vieillissement. Regards sociologiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 273-288.
- Casares Maria (2005), Recherche-action sur la représentation du sentiment d'insécurité chez les aînés, Genève : Commission santé de l'Université du 3^e âge de Genève.
- Cosman Jeralynn S & Rader Nicole E. (2011), Fear of Crime and personal Vulnerability: Examining Self-Reported Health, *Sociological Spectrum*, 31(2), 141–62.
- Ferraro F Kenneth (1995), *Fear of crime. Interpreting victimization risk*, Chapter 6 : Are older people prisoners of fear ?, New York : State University of New York.
- Giddens Anthony (1990) *The Consequences of Modernity*, Cambridge, Polity Press.
- Hayman Stephanie (2011), Older People in Canada: Their Victimization and Fear of Crime, *Canadian Journal on Aging*, 30(3), 423–36.
- Hollway Wendy & Jefferson Tony (1997), The Risk Society in an Age of Anxiety: Situating Fear of Crime, *The British Journal of Sociology*, 48(2), 255–66.
- Lalivè d'Épinay Christian, Cavalli Stefano (2013), *Le quatrième âge*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Le Goff Tanguy (2011), Peurs, et victimations des personnes âgées. Au-delà des discours, quelle réalité chiffrée ?, *Gérontologie et société*, 1(136), 175-188.
- Lord Sébastien, Joerin Florent, Thériault Marius (2009), Evolution des pratiques de mobilité dans la vieillesse : un suivi longitudinal auprès d'un groupe de banlieusards âgés. *Cybergeo – European Journal of Geography* [en ligne], <http://cybergeo.revues.org/22090>, consulté le 9 avril 2014.
- Membrado Monique & Mantovani Jean (2014), Vieillir et voisiner, in : Hummel C., Mallon I., Caradec V. (eds), *Vieillesse et vieillissement. Regards sociologiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 257-270.
- Police cantonale de Genève (2011) *Diagnostic local de sécurité 2010*, Genève.
- Powell Jason L & Wahidin Azrini (2008), Understanding Old Age and Victimization: A Critical Exploration, *International Journal of Sociology and Social Policy*, 28(3/4), 90–99.
- Roché Stéphane (1998), Expliquer le sentiment d'insécurité : pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité, *Revue française de science politique*, 2, 274-305.

Unterlerchner Helga (2013), *Enjeux sécuritaires des séniors. Criminalité, maltraitance, prévention*, Genève : Police cantonale, service d'analyse stratégique.

Wilhelmson Katarina, Andersson Christina, Waern Margda et Alleberck Peter (2005), Elderly People's Perspectives on Quality of Life, *Ageing & Society*, 25, 585–600.

Warr Mark (2000), Fear of crime in the United States: avenues for research and policy, *Criminal Justice*, 4, 451-489.

Annexe I: guide d'entretien

Questions générales – mise en contexte

- Pour commencer, on va parler un peu de votre vie de tous les jours. Est-ce que vous pouvez me raconter, en détail, votre journée d'hier du lever au coucher ? [doit porter sur un jour de semaine habituel, relancer si nécessaire sur contacts et téléphones durant la journée]
- Comment est-ce que vous évaluez votre état de santé ? Est-ce que vous vous sentez limité(e) dans vos activités quotidiennes à cause de votre âge et/ou de votre santé [problèmes physiques : mobilité et capacités sensorielles] ?

Questions relatives à la sécurité dans l'espace public

- Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans votre quartier/votre commune [indiquer le nom du quartier ou de la commune de la personne] ?
- Rencontrez-vous des difficultés liées à vos déplacements ? Quelles stratégies adoptez-vous pour limiter les difficultés liées aux déplacements ?
- Comment faites-vous vos paiements ? Et comment faites-vous vos retraits d'argent ? Quelles stratégies adoptez-vous pour vous protéger ?
- [Si mentionné spontanément] quelles sont vos craintes par rapport au vol ou les agressions dans la rue ?

Questions relatives à la sécurité dans l'espace privé

- Est-ce que vous vous sentez bien chez vous, à la maison ? [Si la question de l'insécurité n'est pas mentionnée spontanément] est-ce que vous vous sentez en sécurité chez vous, à la maison ?
- Comment réagissez-vous quand on sonne à la porte alors que vous n'attendez personne ? (Avez-vous des craintes par rapport aux arnaques, aux vols à l'astuce ?)
- Est-ce que vous recevez beaucoup de téléphones de démarchage ? Comment répondez-vous à ces sollicitations ?
- [Si mentionné spontanément] quelles craintes avez-vous par rapport à l'utilisation d'Internet ? Si utilise mail : avez-vous déjà eu des tentatives de récupération de votre identifiant/mot de passe par un mail ?
- Si nécessaire, qui peut vous dépanner rapidement pour les questions de la vie quotidienne ? (voisins, famille) ? D'une façon générale, quelles sont vos relations avec le voisinage ?

Questions sur les éléments à améliorer

- Selon vous, quelles seraient les mesures à adopter pour que vous vous sentiez plus en sécurité dans votre quartier/commune ?
- Selon vous, quelles seraient les mesures à adopter pour que vous vous sentiez plus en sécurité chez vous ?

Données socio-démographiques

Année de naissance

Sexe : H /F

Nombre d'enfants :

Où vivent-ils ? :

Lieu de naissance

Depuis quand à Genève ?

Dernier emploi (avant la retraite)

Si femme au foyer, emploi de son mari

Vit seul(e) ? Oui / Non

Avez-vous recours à une aide systématique ?

Vit en appartement / maison ?

Quartier/Commune ?

Annexe II: lettre de recrutement



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ

Département de sociologie

Claudine Burton-Jeangros
Professeure associée
Ligne directe: 022 379 88 72
Claudine.jeangros@unige.ch



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la sécurité et de l'économie
Police

Direction de la Police
Cheffe de la Police

Genève, le 31 janvier 2014

Cher Monsieur,

Sur mandat de la Police cantonale de Genève, le Département de sociologie de l'Université de Genève mène actuellement une étude sur la qualité de vie des aînés à Genève.

C'est dans ce cadre que nous sollicitons aujourd'hui votre collaboration. En effet, nous souhaitons vous rencontrer afin de recueillir votre expérience et votre avis sur différents aspects de la qualité de vie dans votre ville.

Dans les prochains jours, notre collaboratrice scientifique, Madame Leah KIMBER, prendra contact avec vous afin de vous expliquer plus en détail le déroulement de l'étude et de répondre à vos éventuelles questions.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Monsieur Didier FROIDEVAUX, directeur de la stratégie de la Police cantonale, au 022 427 50 21.

En vous remerciant d'avance vivement de l'accueil que vous réserverez à notre demande, nous vous présentons, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Prof. Claudine BURTON-JEANGROS
Université de Genève

Monica BONFANTI
Cheffe de la Police